LUNDI AVEC...
KARINE VANASSE DANS UN PREMIER RÔLE DE FEMME B 1

HOCKEY JUNIOR
LES REMPARTS PREMIERS D 5

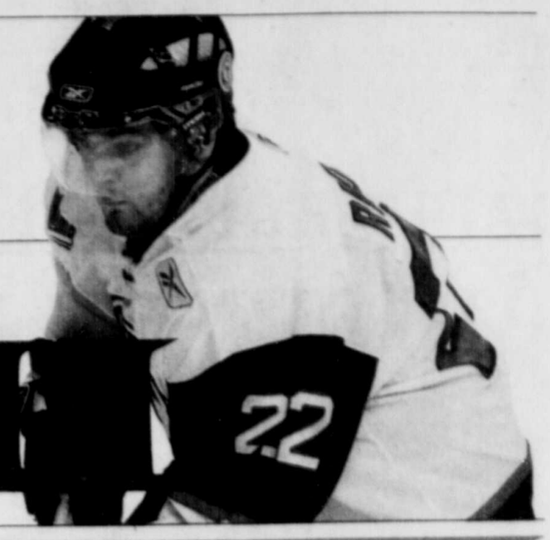

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 13 FÉVRIER 2006

La tension monte à Haïti

Des indices de fraude mobilisent les partisans de Préval

■ PORT-AU-PRINCE (AP et AFP) — Un membre du Conseil électoral haïtien a estimé hier que les résultats de l'élection présidentielle étaient manipulés, alors que de nouvelles manifestations ont éclaté à Port-au-Prince. Mobilisés en masse, les partisans de René Préval, le candidat en tête selon les résultats partiels, criaient à la fraude et menaçaient de recourir à la violence s'il n'est pas déclaré vainqueur dès le premier tour.

Une conférence de presse prévue en soirée sur ces résultats a été annulée in extremis. La comptabilisation n'est pas achevée, a expliqué un membre du Conseil, sans autre précision.

« Selon moi, il y a un certain niveau de manipulation », a déclaré Pierre Richard Duchemin, membre du Conseil électoral, à l'Associated Press. « Il y a un effort visant à empêcher les gens de poser des questions » sur le processus de classification des bulletins, a-t-il ajouté, visant directement le directeur général du Conseil électoral, Jacques Bernard.

Voir **TENSION** en A 4 ➤

AP

Quelque 10 000 partisans de René Préval ont marché à Port-au-Prince hier, réclamant qu'il soit déclaré vainqueur au premier tour.

Klassen offre un autre podium au Canada

REUTERS

Après Jennifer Heil, qui a raflé l'or à l'épreuve des bosses en ski acrobatique au premier jour des Jeux, la patineuse de vitesse canadienne Cindy Klassen a gagné le bronze lors du 3000 m féminin en longue piste, hier, à l'occasion de la première des cinq épreuves qu'elle disputera à Turin. L'athlète de Winnipeg était l'une des favorites. « J'ai commencé avec un bon rythme et je croyais que je pouvais le maintenir, mais j'étais morte à la fin », a déclaré Klassen. Les attentes sont élevées envers elle, qui a connu une excellente saison en Coupe du monde. Et sa médaille ne pourrait être que la première en longue piste pour une équipe canadienne qu'on dit la plus forte jamais rassemblée dans l'histoire du sport canadien. Voir texte en D 1.

Les leçons d'un scandale

J'avais tout fait pour lui parler à Salt Lake City. Impliqué malgré lui dans la controverse Salé/Pelletier, Benoît Lavoie était demeuré introuvable. Isolé dans un hôtel de l'endroit, le juge canadien chez les couples était resté silencieux, respecteux des règles de sa fédération. Quatre ans plus tard, le voilà de retour aux Jeux olympiques, mais un autre mur de silence vient de s'ériger autour de celui qui sera encore en fonction, cette fois, pour les épreuves en simple.

La dernière olympiade a passé à toute vitesse dans la vie de ce natif de Baie-Saint-Paul et résidant de Beauport. Le temps s'est accéléré en 2002, lorsqu'une juge française a volontairement décerné une faible note à Jamie Salé et David Pelletier pour les priver d'une médaille d'or et d'un moment de gloire qui ne se présente pas souvent dans la vie d'athlètes olympiques. La suite fut une histoire rocambolesque et en bout de ligne, le CIO a remis l'or au couple canadien et l'ISU a modifié son système de pointage.

« Déjà quatre ans ! On dirait que c'était hier. J'avais trouvé le temps long pour me préparer en fonction des JO de Salt Lake City, mais pour les JO de Turin, c'est différent, car ils arrivent sans même qu'on ait eu le temps d'y penser », me racontait-il, ces derniers jours, avant de s'isoler derrière le silence exigé par ses supérieurs.

Depuis 2002, il y a eu une enquête, des poursuites judiciaires, des réunions interminables, de la formation, et surtout, la mise en place d'une nouvelle procédure pour compiler les notes des juges qui devrait éviter les entourloupettes entre certains pays, comme il y en a tellement eu par le passé. Analyste à la télévision en 1998 à Nagano, Lavoie se souvient qu'on lui avait dévoilé avant le début de la compétition à quel rang les Canadiens Bourne/Kratz allaient terminer.

« À Salt Lake City, j'avais trouvé ça

Voir **SCANDALE** en A 4 ➤

Plus d'information Pages D 1 à D 4
Les Jeux en direct au
www.cyberpresse.ca/soleil

Carl Tardif
CTardif@lesoleil.com

TURIN 2006

L'ombudsman de l'armée se penchera sur l'affaire des manuels unilingues

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

L'ombudsman des Forces armées canadiennes, Me Yves Côté, juge « préoccupante » la décision des Forces armées canadiennes de ne pas traduire des manuels d'instruction en français par souci d'économie, ce qui pourrait empêcher des francophones d'utiliser de nouveaux véhicules blindés.

La nouvelle a été publiée dans les pages du *Ottawa Citizen* samedi, basée sur un rapport militaire dont le quotidien a obtenu copie.

« Si la situation décrite dans l'article est juste, elle m'apparaît préoccupante pour les militaires francophones. J'entends bien vérifier les faits et poser des questions. C'est quelque chose qu'on va faire dès cette semaine », a affirmé Me Côté au cours d'un bref entretien téléphonique.

La question du bilinguisme relève de la Commissaire aux langues officielles, mais l'ombudsman est chargé de veiller au bien-être des membres et employés du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Me Côté est en poste depuis août 2005. Il affirme n'avoir jamais entendu parler d'une situation de ce genre. « Ce n'est pas quelque chose qui a déjà été porté à mon attention », a-t-il indiqué.

Le matériel militaire canadien est habituellement fourni avec des manuels en anglais et en français. Les autorités militaires comptent dans ce cas-ci demander l'autorisation de se soustraire à cette obligation, indique le rapport.

Rémi Landry, lieutenant-colonel à la retraite, estime aussi que la situation

Voir **UNILINGUES** en A 4 ➤

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Les francophones sont-ils les parents pauvres de l'armée canadienne ?

ÉCRIVEZ-NOUS À **opinion@lesoleil.com**
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

À LIRE AUJOURD'HUI

■ **Fragile cohabitation dans Saint-Roch**
Pages A 2 et A 3
Proprios de belles boutiques et défavorisés cohabitent dans une relative harmonie dans Saint-Roch. Mais l'équilibre est fragile. Une lettre récente aux commerçants est venue le démontrer.

■ **Paris chez les Nordiques ?**
Concert de dénégations Page A 5
L'ex-président des Nordiques, Marcel Aubut, juge « impossible » que des joueurs aient parié sur des matchs de hockey, comme le prétend un ancien enquêteur de la police de Montréal.

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Loteries	A 13
Automobile	C 1	Météo	D 10
Bandes dessinées	B 7	Mot mystère	B 7
Bridge	D 9	Mots croisés	B 6
Décès	C 11	Petites annonces	D 8
Horoscope	B 7	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. -6, min. -14
Nuageux avec averses de neige en après-midi.
Détails **page D 10**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 25,9 cm L'an dernier : 0,6 cm
Cet hiver : 281,2 cm L'hiver dernier : 145,1 cm

QUÉBEC, 110e ANNÉE, N° 46
FLORIDE, 2,10 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
LUNDI

Vous êtes éligible à chaque semaine pour devenir finaliste (Billets cumulatifs).
Magasinez chez Tanguay et devenez MILLIONNAIRE
50 versements
TANGUAY
Un client Tanguay gagnera 1 000 000 $ en argent comptant (non imposable)
Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

SAINT-ROCH, DEUX MONDES

Autour du parvis, on s'inquiète

L'été dernier, les activités illicites autour de l'église ont alerté Point de repères et la Fondation Saint-Roch qui y sont maintes fois intervenus

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ Le parvis de l'église Saint-Roch inquiète. L'été dernier, il y a eu consommation d'alcool, de la prostitution, des seringues souillées ont été trouvées. Rien de bon pour les commerces. Inquiétant pour les organismes comme Point de repères qui tiennent à leur réputation.

« Nous avons fait beaucoup d'interventions sur le parvis. Même s'il ne s'agissait pas de notre clientèle », dit Mario Gagnon. Les clients de Point de repères sont bien avertis : ils ne doivent jamais utiliser les toilettes des restaurants ou des bars de la rue pour se piquer (chez Point de repères on fournit les seringues propres mais il est interdit de s'y injecter). Par respect pour le voisinage, répète Mario Gagnon.

La solution pour éviter que les injecteurs de drogue se piquent dans les alentours de l'église, c'est un local désigné, une piquerie légale, comme à Vancouver, croit Mario Gagnon. L'idée n'a pas encore fait son chemin.

Le parvis de l'église tombe sous la responsabilité de la Fondation Saint-Roch. La directrice, Marguerite Larochelle, est préoccupée, elle aussi, de l'utilisation du parvis de l'église. L'hiver, il n'y a pas de problème. Mais dès que le soleil printanier se pointera, les activités interdites reprendront.

La solution c'est un local désigné, une piquerie légale, croit Mario Gagnon

« Le parvis, c'est un irritant pour tout le monde. On y stationne, il y a de la prostitution, de la drogue. C'est discret, mais les gens d'affaires voient ça. Mais en même temps, ces commerces illicites sont normaux dans un centre-ville. Pour assainir le parvis, il faut l'occuper », constate-t-elle. Elle rêve et pourquoi pas ? d'un cinéma en plein air sur le parvis. Les commerçants, elle en est sûre, collaboreront avec elle pour trouver des moyens pour occuper le parvis. N'ont-ils pas été généreux pour le *brunch* de Noël de la Fondation ?

Elle rêve aussi que les gens du quartier prennent possession de l'endroit. « Si les gens du quartier vont prendre leur café sur le parvis, après le souper, les indésirables ne resteront pas là longtemps. », se dit-elle.

Loin de Mme Larochelle l'idée de recourir à la répression policière. Ce qu'elle souhaite, par contre, c'est la présence de policiers communautaires, qui se promènent à pied dans le quartier, et qui finiront par connaître les gens. « Bien des désagréments seraient évités », croit-elle. Une histoire à suivre, dès le printemps.

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Marguerite Larochelle, directrice de la Fondation Saint-Roch. « Pour assainir les activités sur le parvis de l'église Saint-Roch il faut occuper l'endroit », dit-elle.

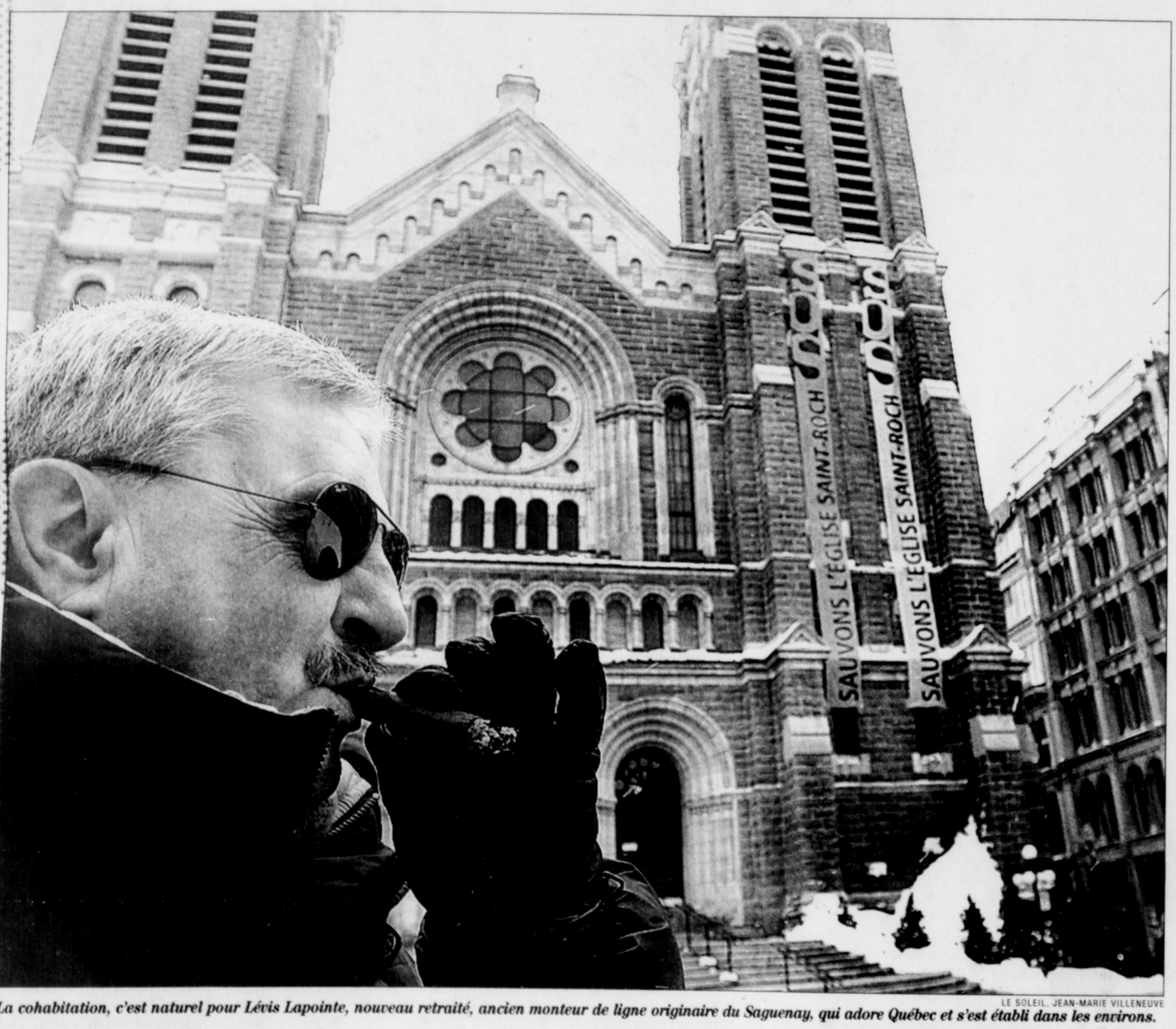

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La cohabitation, c'est naturel pour Lévis Lapointe, nouveau retraité, ancien monteur de ligne originaire du Saguenay, qui adore Québec et s'est établi dans les environs.

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

La cohabitation des marginaux et celle des nouveaux commerces a été une des conditions pour procéder à la revitalisation de Saint-Roch.

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

La vente du journal « La Quête », c'est l'une des activités familières dans le quartier

Pour l'instant, les marginaux sont tolérés

Un centre-ville réussi, c'est celui qui maintient l'équilibre entre la présence des citoyens démunis et des commerces, en dépit de la pression immobilière, avance Guy Mercier

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

Tant que Saint-Roch demeurera « pépère », et tant qu'il y aura de l'espace pour tout le monde, les commerçants et les nouveaux résidants vont tolérer les marginaux du quartier, croit le géographe Guy Mercier.

Un Saint-Roch « pépère » dans l'esprit du géographe urbain, c'est un quartier dans lequel la pression n'est pas trop forte pour l'espace, où les jeunes ne fêtent pas trop bruyamment, où la gentrification se fait « mollo », « où ça ne bouge pas fort ». C'est l'état actuel du quartier Saint-Roch aux yeux de Guy Mercier.

« Dans ce contexte, c'est facile d'être vertueux et d'accepter la mixité, parce qu'il y a de la place pour tout le monde. On ne se précipite pas pour acheter des condos au point que les gens du quartier se sentent menacés. Pas encore en tout cas », constate le professeur au département de géographie à l'Université Laval.

Mais ce serait autre chose, croit-il, en situation de « boom » immobilier. « Quand on voudra plus de locaux pour plus de commerces ou pour des condos, là les choses pourraient être différentes. Mais en ce moment, il n'y a pas de raison de mettre les marginaux à la porte », dit-il.

MIXITÉ OFFICIELLE

De fait, la cohabitation des marginaux et celle des nouveaux commerces a été une des conditions pour procéder à la revitalisation du quartier. « La mixité, c'est voulu, c'est la politique officielle », remarque Guy Mercier. La « Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch » adoptée en 2004 par le conseil de quartier, repose notamment sur la mixité de la population qui « doit être un atout pour le quartier ».

« Tant qu'il y a de la place, c'est facile d'accepter la mixité »

Lors des discussions qui ont précédé l'enlèvement du mail, en 1998, explique M. Mercier, il y avait d'un côté, les marginaux, défendus par les travailleurs sociaux et les organismes communautaires. Ils exigeaient que leur clientèle ne perde pas ses lieux de rencontre. De l'autre côté, les promoteurs (Jean Campeau et Geneviève Marcon), propriétaires de la majorité des immeubles de la rue Saint-Joseph, réclamaient la démolition du toit, un incontournable pour revitaliser le quartier et procéder à la rénovation de leurs immeubles.

« La seule façon pour la Ville de faire passer le projet d'enlèvement du toit du Mail a été de faire admettre par tous la mixité des clientèles et de créer des services pour les populations marginalisées. Ce fut un genre de *gentleman's agreement* », rappelle Guy Mercier.

Pour remplacer le mail couvert qui abritait nombre de marginaux du quartier, on a créé un lieu de rencontre dans le sous-sol de l'église Saint-Roch. C'est le Rendez-vous centre-ville. On y retrouve aussi l'organisme Point de repères, qui distribue des seringues propres aux utilisateurs de drogues injectables, de même que le local des Alcooliques anonymes.

DES PLAINTES? NORMAL!

Que les commerçants de plaignent, rien d'étonnant, selon Guy Mercier. « Partout et de tout temps, les commerçants se plaignent des populations marginales, en donnant l'impression de parler au nom de la majorité. Dans les années 50 (l'âge d'or de la rue Saint-Joseph) les commerçants se plaignaient. Des pauvres, du manque de stationnement. Mais une rue, c'est public. On peut fermer un centre d'achat le soir, on ne peut faire ça avec une rue. C'est le dilemme des commerçants : soit ils s'installent entre eux dans un centre commercial, soit ils ont pignon sur rue dans un lieu public ».

Pour Guy Mercier, un centre-ville réussi, c'est celui qui arrive à maintenir l'équilibre entre les marginaux et les commerces, en dépit de la pression immobilière. Mais que ce soit à Montréal ou à New York, cet équilibre est toujours précaire.

« À Québec, on s'est payé une belle petite revitalisation, avec de grosses subventions. Nos populations marginalisées ne sont pas sur la sellette, parce que des espaces vides, il y en a encore beaucoup ».

Guy Mercier adore le nouveau Saint-Roch, qu'il fréquente souvent. « Je trouve le quartier intéressant. J'espère qu'on va conserver son côté besogneux, ce mélange de travailleurs et de résidences, de loisirs et de lieux de sortie. Personnellement, j'aime l'orgie de luxe de certains magasins et restaurants, à côté des *pawn shops*. Ça crée une tension, une fébrilité... C'est comme ça dans la vie. Et c'est bien mieux qu'un centre commercial », constate le géographe.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Dans le nouveau Saint-Roch, les résidants ne se sentent pas encore menacés.

1709501
Chroniques affaires
à la 12e et la 32e minute de l'heure
Info800 AM

1713008
Foire des carrières
13h à 19h30
Des employeurs pour une carrière d'avenir
15 fév 2006

SAINT-ROCH, DEUX MONDES

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Les nouveaux commerces exposent en vitrine des vêtements de luxe...

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

... et des produits fins.

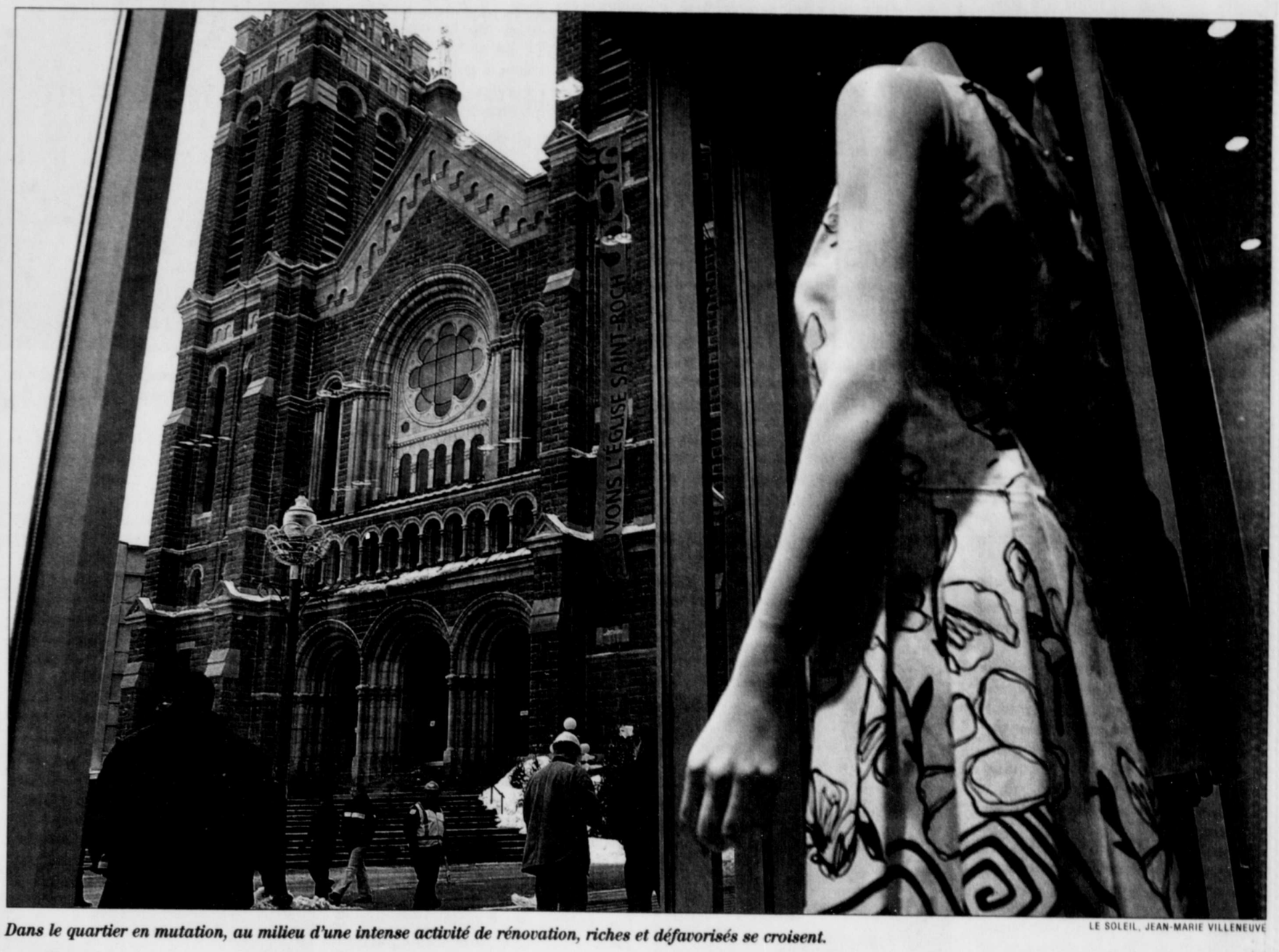

Dans le quartier en mutation, au milieu d'une intense activité de rénovation, riches et défavorisés se croisent.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Équilibre fragile

Une lettre incitant les commerçants à composer « sans hésiter » le 9-1-1 inquiète les organismes communautaires

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ D'un côté de la rue Saint-Joseph, entre les rues de la Couronne et du Pont, il y a les nouveaux commerces. On y vend de la bien belle marchandise. Différente de ce qu'on retrouve dans les centres commerciaux. Mais généralement assez chère. De l'autre côté, il y a l'église Saint-Roch. Dans le sous-sol, loge une clientèle bien distincte de celles des nouveaux commerces: des itinérants, des junkies, des ex-alcooliques.

Commerçants et défavorisés cohabitent cependant dans une relative harmonie. L'équilibre est fragile.

Mario est junkie depuis 40 ans. Chaque jour, il entre au sous-sol de l'église Saint-Joseph par le 530, rue Saint-Joseph. Il vient chercher des seringues propres chez Point de repères. Chaque fois, Mario ne peut s'empêcher de jeter un coup d'œil du côté des commerces d'en face.

«Ça me fait plaisir les belles boutiques. Je suis pour ça, moi, attirer la clientèle d'une certaine classe. Mais ici, c'est un quartier défavorisé. Il faut que les propriétaires des boutiques nous acceptent», dit-il de sa voix rauque.

«J'adore le coin. C'est un quartier en développement», remarque une commerçante «d'en face». Voir un mendiant à côté d'une Mercedes, ne la choque pas, bien au contraire. «J'ai l'impression d'être dans la ville. Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est sécuritaire, ici», dit la jeune femme. Quoique ... si les drogués et les ex-alcooliques se rencontraient ailleurs que devant son commerce, cela ferait son affaire.

«La cohabitation entre les défavorisés du quartier et notre clientèle se fait correctement», affirme-t-elle. De fait, elle trouve plus à redire du déneigement mal fait que de la présence de ses voisins d'en face.

Le sous-sol de l'église Saint-Roch abrite trois services communautaires : Point de repères, le Rendez-vous centre-ville, géré par L'Auberivière et les Alcooliques anonymes.

Dans le premier, on donne des seringues propres aux drogués en échange de leurs seringues souillées. «Nous faisons partie de la solution pour éviter que des seringues traînent partout», dit Mario Gagnon, coordonnateur de Point de repères.

Entre 80 et 90 personnes fréquentent quotidiennement le Rendez-vous centre-ville, des habitués du Mail, avant l'enlèvement du toit. «S'il y a problème, on peut intervenir rapidement», dit Éric Boulay, le responsable.

L'an passé, les commerçants ont suggéré que les utilisateurs de ces services communautaires entrent au sous-sol de l'église par les portes de la rue Saint-François plutôt que par celles de la rue Saint-Joseph.

Ce ne fut pas possible, les portes du côté de la rue Saint-François ne donnant pas un accès direct aux locaux du sous-sol. «Alors on vit avec les portes sur la rue Saint-Joseph», constate Stephan Sabourin, directeur de la Société de développement commercial du centre-ville (SDC).

«Notre vision du quartier, nous essayons de la développer avec les gens du quartier. Ils font partie du milieu. Mario ne peut s'empêcher de jeter un coup d'œil du côté des commerces d'en face.

Les gens du milieu ne dérangent pas. Ils font partie du centre-ville. C'est l'amalgame de toutes sortes de gens qui fait qu'un centre-ville existe. Les gens du quartier et les itinérants du Mail étaient là avant nous. Ils ont des droits acquis», dit Stephan Sabourin.

UN MÉMO QUI INQUIÈTE

Ce beau discours d'ouverture ne convainc pas complètement Mario Gagnon, de Point de repères.

«On n'a pas besoin d'aller bien loin pour se rendre compte que l'intolérance et le syndrome «pas dans ma cour» existent. Rien n'est dit officiellement. Ce ne serait pas politiquement correct. Mais on entend parler de certains commerçants qui font des pressions auprès de la Ville pour réprimer nos gens. Ce n'est pas la majorité, mais ils font un lobby quand même», dit-il.

Selon un fonctionnaire de la Ville de Québec, rattaché au quartier, «ça se vit bien en général dans le quartier Saint-Roch, mais il n'y a rien de gagné».

Une lettre envoyée par la SDC aux commerçants cet automne inquiète les responsables des organismes communautaires. Dans cette note Stephan Sabourin suggère aux commerçants de composer «sans hésiter» le 9-1-1 s'ils constatent du «flânage, racolage, prostitution et autres» aux alentours de leur commerce. Le recours à la police est malsain aux yeux des organismes communautaires et du conseil de quartier et fait craindre l'intolérance des marchands.

«Ce mémo c'est le *modus operandi* que nous a suggéré la police. Ce n'est pas une lettre incendiaire. Mais je comprends qu'il y ait des réactions, c'est normal, c'est correct», se défend Stephan Sabourin. Il tient lui aussi aux bonnes relations avec les organismes communautaires et le conseil de quartier. «Je suis prêt à m'asseoir avec eux», dit-il.

Comme pour lui donner raison, un incident criminel est survenu à 15h50, chez Benjo, la semaine dernière : un homme a mis son couteau sous la gorge d'une employée de la cafétéria, et réclamé le contenu du tiroir-caisse. L'homme, fortement drogué et bien connu des policiers, a été arrêté quelques minutes plus tard chez Laliberté.

«Je ne pense pas qu'il faut faire un lien avec les organismes communautaires du quartier. Cela aurait pu survenir ailleurs», dit Stephan Sabourin.

«La mixité dans le quartier est un défi. Chacun est responsable de ses actes et nous ne sommes pas responsables de la sécurité urbaine», dit Mario Gagnon, bien d'accord pour appeler la police dans les cas d'actes criminels.

Le mariage entre les nouveaux commerçants et les organismes communautaires en est un de raison, pour le moment. Les deux parties se méfient, s'apprivoisent, mais semblent prêtes au dialogue. Cela donne une bonne chance de survie au nouveau couple.

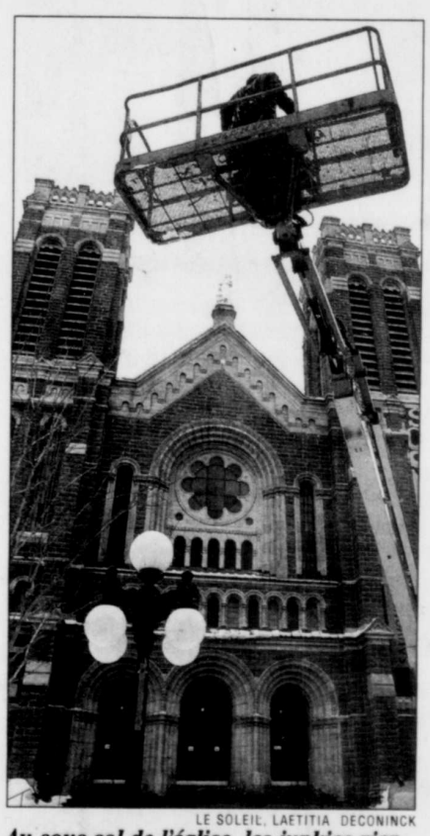

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Au sous-sol de l'église, les junkies viennent chercher des seringues propres.

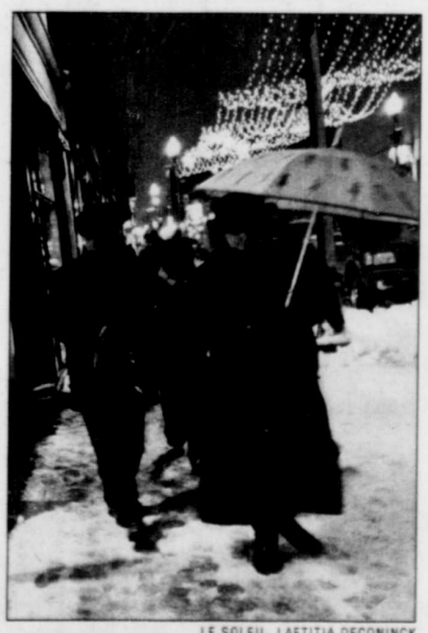

LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

L'amalgame de toutes sortes de gens fait qu'un centre-ville existe.

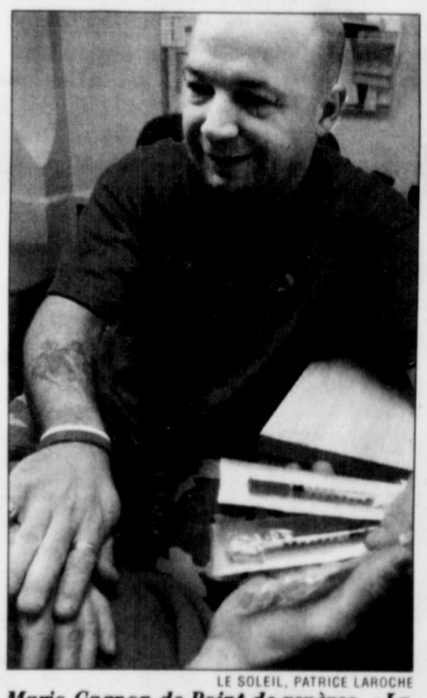

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Mario Gagnon de Point de repères. «La revitalisation du quartier c'est bien. Nos gens voient d'autre sorte de monde. C'est plus beau qu'avant. Mais on a toujours la crainte qu'on veuille nous déloger», dit-il, en offrant des seringues propres à l'autre Mario, junkie depuis 40 ans.

Éric Boulay, de Rendez-vous centre-ville

Stephan Sabourin directeur de la SDC

1713646
COBALT 2006 de CHEVROLET
199$** par mois en location

Comptant	Mensualité*
0$	234$
699$	219$
1631$	199$

AVEO 5 de CHEVROLET
159$** par mois en location

Comptant	Mensualité*
0$	194$
1047$	174$
2094$	157$

MARLIN CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)
688-1212
www.marlinchev.gmcanada.com
* Location 48 mois. Taxes et RPDRM en sus. Transport inclus.
* Location 60 mois. Taxes et RPDRM en sus. Transport inclus.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344 abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444 petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394 redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN DANS LE SOLEIL

SPÉCIAL HOMMES

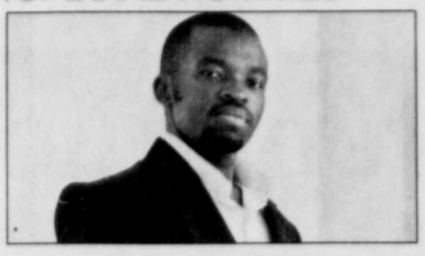

Parce que la mode n'est pas qu'une affaire de femmes, LE SOLEIL consacre demain trois pages aux hommes. Entre autres, portrait d'une nouvelle griffe toute masculine dessinée et conçue à Québec. Aussi, regard sur les übersexuels qui succèdent aux métrosexuels...

Dans le cahier Arts et vie

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE?

CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste?

Téléphonez-nous : (418) 686-3394
Télécopiez-nous : (418) 686-3374
Écrivez-nous ou à : **redaction@lesoleil.com**
Nouvelles LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

ARCHIVES LE SOLEIL

Benoît Lavoie, de Beauport, admet que les changements en patinage artistique n'auraient pas été aussi rapides sans l'insistance des médias.

SCANDALE

Suite de la Une

difficile de ne pas pouvoir parler. Il se disait des choses épouvantables. Mais sans l'insistance des médias, les changements n'auraient pas été aussi rapides. Même si j'étais le petit jeune, le petit nouveau, j'ai fait toutes mes sorties à l'interne. Mon statut ne comptait plus et les valeurs humaines étaient trop importantes pour ne pas agir. »

Il faut conclure qu'on n'a pas détesté l'entendre. Avant d'être confirmé pour les JO, il a dirigé deux séminaires, dont l'un à Francfort devant plus de 150 collègues. Vice-président à la haute performance à Patinage Canada, il sera élu à la présidence en juillet. Il devait l'être en 2003, mais son devoir de contribuer au développement du nouveau système a retardé son entrée en fonction. S'il est reconduit en 2007, il pourrait se rendre jusqu'aux Jeux de 2010 à Vancouver.

Le scandale de 2002 aura été un mal pour un bien. Le sport extrême de la collusion avait atteint sa limite. Si l'affaire est encore fraîche dans nos mémoires, le patinage artistique a tourné la page et il est passé à autre chose. Malgré tout, les compétitions se dérouleront sous haute surveillance. « Il faut faire nos preuves devant le public et les médias, mais il est utopique de penser qu'il n'y aura jamais plus de controverse », admet-il en espérant, qu'un jour, on lui permettra de prendre la parole lorsqu'il le voudra et non pas seulement quand il le pourra !

TENSION

Suite de la Une

Hier soir, alors que 75 % des bulletins étaient comptés, le candidat Préval était largement en tête, mais tout juste en dessous de la barre des 50 % nécessaires pour éviter un second tour.

Accusant M. Bernard de « mégalomanie », M. Duchemin a déclaré que le directeur général a refusé l'accès à l'information sur la classification des bulletins aux autres membres du Conseil. M. Duchemin a réclamé une enquête et assuré que M. Bernard ne disposait plus de la confiance des membres du Conseil électoral.

Un autre membre du Conseil, David Fequière, a déclaré à la radio locale hier soir que M. Bernard diffusait des résultats sans en avertir ses collaborateurs, qui ne pouvaient par conséquent vérifier d'où il tenait ses informations.

Pendant ce temps, des partisans de René Préval venus de différents quartiers de Port-au-Prince convergeaient sur le Conseil électoral, en entonnant des protestations contre Bernard. « Jacques Bernard est un voleur. Il ne sait pas compter ! » pouvait-on entendre. Des policiers armés se tenaient entre les manifestants et le Conseil électoral. M. Bernard a nié toute manipulation des résultats.

Des Casques bleus de l'ONU ont également été déployés dans la capitale et bloquaient l'accès des manifestants à l'Hôtel Montana, qui constitue la base des responsables électoraux. « Quand vous avez des milliers de personnes dans les rues, les choses peuvent devenir imprévisibles », a estimé David Wimhurst, porte-parole de l'ONU.

AP

Jeune partisan de René Préval

FICHES DANS LES POUBELLES

M. Wimhurst a également précisé que des fiches avec des résultats avaient été trouvées dans des poubelles, mais que cela ne signifiait pas nécessairement qu'il y avait eu des fraudes. Selon lui, des fiches portant peut-être sur des milliers de voix n'étaient toujours pas arrivées à Port-au-Prince.

Il a précisé que les portes du centre de classification des bulletins de vote avaient été retirées pour qu'aucune irrégularité puisse passer inaperçue.

Selon les derniers résultats partiels, René Préval, 63 ans, ancien président, était en tête avec 49,1 % des suffrages, cinq jours après le scrutin. Une tendance qui, si elle se confirme, devrait voir l'organisation d'un second tour le 19 mars.

Dans la journée, les responsables électoraux n'excluaient pas la publication des résultats définitifs dès hier soir. Leslie Manigat, également ancien président, arrive en deuxième position avec 11,7 % des voix, devant l'industriel Charles Henri Baker.

Quelque 2,2 millions de personnes se sont rendues aux urnes pour ce premier scrutin de l'après-Aristide, soit une participation record de 63 %.

Les soupçons de fraude se sont faits de plus en plus insistants dans les cinq jours après le scrutin. Jean-Hénoc Faroul, le président d'un district électoral de 400 000 personnes au nord-est de la capitale, a accusé le Conseil électoral de vouloir supprimer des votes afin de « diminuer le pourcentage de Préval pour obtenir un second tour ». M. Faroul est un partisan de René Préval, mais a précisé qu'il protesterait également s'il s'agissait d'un autre candidat.

MENACE DE VIOLENCE

Plus de 10 000 personnes ont manifesté à Port-au-Prince pour revendiquer la victoire de Préval, bien qu'il ne soit pas sûr d'arriver aux 50 % plus une voix indispensables pour éviter un deuxième tour. Des manifestants menaçaient d'en venir à la violence si M. Préval n'était pas reconnu vainqueur au premier tour.

« S'ils arrachent l'élection à Préval, ça ne va pas bien se passer », mettait en garde Robert Antoine, manifestant de 23 ans dans le bidonville de Bel-Air. « Le peuple a voté massivement pour Préval, et il semblerait que le Conseil électoral joue à des jeux avec les résultats ».

Le Prix Nobel de la paix Desmond Tutu et héros de la lutte antiapartheid en Afrique du Sud a présidé hier les services religieux dans la cathédrale de la Trinité à Port-au-Prince, exhortant les Haïtiens au calme et à la patience. Les élections « ont bien commencé, laissez-les bien se terminer », a-t-il lancé, au cours d'une messe à laquelle assistaient, sous haute sécurité, le premier ministre par intérim, Gérard Latortue, et l'émissaire de l'ONU pour Haïti, Juan Gabriel Valdes. L'évêque anglican du Cap, aujourd'hui à la retraite, s'est dit certain que les Haïtiens accepteraient les résultats des élections et choisiraient la paix.

ARCHIVES LE SOLEIL

L'ombudsman de l'armée, Me Yves Côté, se dit préoccupé par les découvertes du « Ottawa Citizen ».

UNILINGUES

Suite de la Une

est inquiétante. « Si c'est bien le cas, c'est un bon avertissement aux gens en place. On ne peut pas permettre de baisser la garde. Il y a eu une régression au niveau du bilinguisme dans les Forces, on a ralenti le momentum », constate-t-il.

COMPRESSIONS

Selon M. Landry, le respect des deux langues officielles a souffert des compressions budgétaires imposées au cours des deux dernières décennies. « Les besoins opérationnels passent avant les besoins linguistiques », constate-t-il.

Depuis plusieurs années, les Forces armées ont comme objectif de renforcer les compétences linguistiques des hauts gradés, mais très peu a été fait à ce chapitre, indique l'ancien lieutenant-colonel.

Le niveau de bilinguisme des militaires occupant des postes de direction a d'ailleurs été récemment critiqué par le Commissariat aux langues officielles.

Mais l'information disponible pour l'instant n'est pas très claire, ajoute M. Landry. « On laisse sous-entendre que seuls les anglophones pourront utiliser ces blindés (parce que les manuels ne seront pas traduits en français) mais le lien n'est pas aussi direct. Les opérateurs ne se promènent pas avec leurs livres d'instruction sous le bras. »

De plus, ces nouveaux blindés ressemblent aux LAV3, qui sont déjà utilisés par les Forces. Les militaires sont déjà habitués d'utiliser ce type de véhicule, précise M. Landry.

Le nouveau Système de canon mobile (SCM), d'une valeur de 700 millions $, comptera 66 véhicules qui seront basés à Edmonton. Le premier devrait être en service en 2008.

« Il faut poser plus de questions pour éclaircir cette histoire », conclut l'ancien lieutenant-colonel.

Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires d'un porte-parole des Forces armées canadiennes.

1713591

C'EST PARTI!

turin 2006

TOUS LES JOURS, TOUS LES SPORTS
À LA TÉLÉ DE RADIO-CANADA

- Du lundi au jeudi dès 19 h 30
- Vendredi 19 h, samedi 18 h 30 et dimanche 19 h 30
- Toutes les compétitions en direct dès 6 h

RADIO-CANADA TÉLÉVISION

SUR RDI
D'HEURE EN HEURE
Toute l'actualité olympique avec notre équipe sur place et les résumés du jour à 17 h et 22 h
RDI

À LA PREMIÈRE CHAÎNE RADIO
DE 5 h 55 À 16 h 55
Tous les résultats et les faits saillants 5 minutes avant l'heure
RADIO PREMIÈRE CHAÎNE

SUR WWW.RADIO-CANADA.CA/TURIN
EN CONTINU
L'actualité des Jeux, la programmation, les résultats et les chroniques de Jean-Luc Brassard
Radio-Canada.ca

1713134

DERNIÈRE CHANCE
DERNIER RABAIS

UN RABAIS DE
20$ sur tous les vêtements déjà réduits à 50%

Vente finale.
Certains vêtements sont exclus de nos ventes.
tailles 6 à 20 ans
Taxes incluses dans les prix
Aucune mise de côté

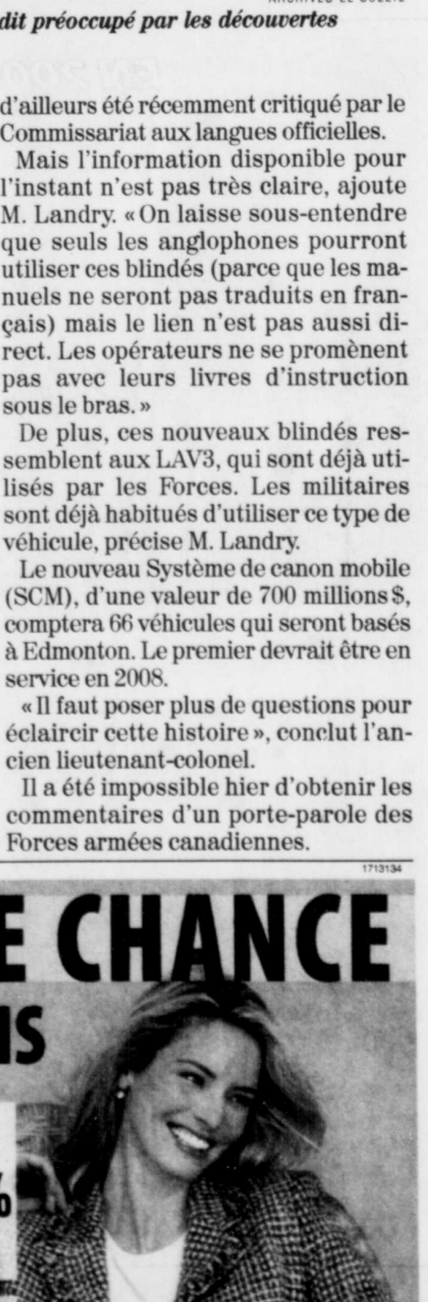

MANNEQUIN
Place de la Cité 659-4798

TEMPÊTE SUR LA CÔTE EST DES ÉTATS-UNIS

Quatorze avions détournés vers Gander

GANDER, T.-N.-L. (PC) — Quatorze avions à destination des États-Unis ont été détournés vers la province de Terre-Neuve-et-Labrador, hier, en raison de chutes de neige records le long de la côte est des États-Unis.

Affaiblie, la tempête a également atteint les provinces du Canada atlantique, apportant avec elle des températures saisonnières dans une région ayant jusqu'à présent eu droit à un hiver inhabituellement doux.

Des milliers de domiciles ont été privés de courant, alors que la tempête remontait le long des États du nord-est des États-Unis, laissant derrière près de 70 centimètres de neige rien qu'à Central Park, à New York.

Des centaines de vols à destination de la région ont dû être annulés.

Huit appareils de ligne ainsi que six avions militaires et cargo traversant l'Atlantique Nord, à destination de la Nouvelle-Angleterre, ont été détournés vers Gander, à Terre-Neuve-et-Labrador.

En fin de journée, l'aéroport se préparait à accueillir jusqu'à une quinzaine d'autres appareils, a affirmé Gary Vey, porte-parole de l'aéroport.

Tout dépendant des conditions météorologiques en vigueur, il n'était pas exclu que les avions en question puissent se rendre à leurs destinations originales respectives, hier soir, a ajouté M. Vey.

La tempête de neige a également causé des problèmes de transport aérien en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, où étaient prévues des chutes de neige devant atteindre 20 cm.

Un certain nombre de vols à destination des États-Unis ont été annulés à l'aéroport international de Halifax.

AP

Une femme skiait hier dans Central Park.

Boston, New York et Washington paralysées

À elle seule, la « Grosse Pomme » a reçu 68,3 cm de neige en un jour

NEW YORK (AFP) — Le nord-est des États-Unis était hier recouvert par un épais manteau blanc, après des chutes de neige qui ont atteint un record depuis près de 60 ans à New York, perturbant le trafic aérien et privant d'électricité plus de 200 000 personnes.

La ville de New York a enregistré un record de chute de neige en une seule journée avec un total de 68,3 cm de poudreuse mesurée hier après-midi à Central Park au cœur de la ville, a annoncé à l'AFP un responsable des services de météorologie nationale.

Cette épaisseur de neige bat le précédent record établi les 26 et 27 décembre 1947, lorsqu'il était tombé 67 centimètres de neige, a précisé Bruce Sullivan.

Quelque 220 000 personnes de la Virginie au Massachusetts ont été privées d'électricité dont plus de 100 000 dans l'État du Maryland proche de la capitale, ont indiqué les compagnies d'électricité locales.

Les habitants des grandes villes de la côte est, qui s'attendaient à ces chutes de neige, ont réagi dans le calme.

Des bonshommes de neige ont été modelés partout dans la ville, parfois même au milieu d'un carrefour, mais les voitures particulières et les taxis prenaient soin de l'éviter.

Dans le quartier commerçant de Soho, habituellement très fréquenté le dimanche, les passants étaient peu nombreux et plusieurs magasins étaient fermés.

Le maire de New York, Michael Bloomberg, a appelé sur les chaînes de télévision locales les habitants de sa ville à être prudents et à éviter de sortir, s'engageant à ce que tout soit en ordre aujourd'hui pour l'heure de la réouverture des bureaux. Le métro de la ville fonctionnait normalement.

À New York et à Washington, des centaines de chasse-neige et les ouvriers munis de pelles étaient à pied d'œuvre tôt hier matin. En milieu de journée, les grands axes étaient dégagés.

Après un hiver jusqu'à présent particulièrement doux, les enfants s'en donnaient à cœur joie, improvisant des pistes de luge sur tous les terrains en pente. Des skieurs de fond sont apparus dans les rues de Washington.

Cette première tempête de neige, qualifiée de « majeure » par les services de la météorologie nationale était accompagnée de vents soufflant à quelque 120 km/h.

Des inondations sont à craindre le long de la côte des États du Massachusetts et de Rhode Island, selon les services météo.

Les liaisons ferroviaires ont également été perturbées en raison d'arbres cassés par le poids de la neige et qui sont tombés sur les voies. Cinq trains rapides ont été annulés entre Washington et New York, selon la compagnie Amtrak.

PARIS ILLÉGAUX CHEZ LE CANADIEN ET LES NORDIQUES ?

« Impossible », réplique Marcel Aubut

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ Marcel Aubut est catégorique : il est tout à fait « impossible » que des joueurs des Nordiques aient parié sur des matchs de hockey. « Je n'ai jamais entendu parler de ça… je l'aurai su ! »

Un ancien enquêteur du service de police de Montréal, Roger Vermette, affirme pourtant le contraire. Chargé de faire la lumière sur des paris illégaux à Montréal, il a soutenu vendredi sur les ondes d'une radio montréalaise que deux joueurs des Nordiques et trois joueurs du Canadien avaient parié sur des matchs de la Ligne nationale de hockey entre 1972 et 1989, un geste interdit par la Ligue.

Les faits reprochés aux joueurs de Québec se seraient déroulés dans les années 80.

L'ex-président du club, Marcel Aubut, nie catégoriquement ces affirmations. Même son de cloche de la part de Dave Pichette, ex-joueur à la défense et président des anciens Nordiques. « C'est totalement ridicule ! J'en n'ai jamais entendu parler. C'est *irrelevant*, je trouve ça bizarre que ça sorte maintenant. »

Maurice Filion, ancien directeur général du club, s'explique aussi mal cette sortie : « Je ne comprends pas ça... c'est la surprise totale ! Si c'est vraiment arrivé, qu'on donne les noms et qu'on en finisse une fois pour toutes ! Maintenant, on est dans l'incertitude et c'est pas bon pour personne. »

M. Filion déplore le fait que cette histoire entache la réputation du hockey professionnel, déjà éclaboussée par l'affaire Rick Tocchet. « C'est pas un bon exemple pour les jeunes », laisse-t-il tomber.

Michel Bergeron, entraîneur des Nordiques de 1980 à 1987, aimerait aussi connaître les noms des joueurs fautifs. « J'ai aucune idée si c'est fondé. Ce que je trouve malheureux, c'est qu'on ne nomme pas de noms, ça laisse place à l'interprétation. Il n'y a rien de pire que le doute. J'espère que ça va venir aux oreilles de la Ligue nationale qui va continuer l'enquête. »

« Si c'est vraiment arrivé, qu'on donne les noms et qu'on en finisse une fois pour toutes ! » lance l'ancien dg des Nordiques, Maurice Filion

Aucune accusation n'a été portée contre ces joueurs puisqu'ils ne contrevenaient pas au Code criminel, ce qui pourrait expliquer pourquoi l'ancien policier n'a pas dévoilé les noms des joueurs impliqués. La Ligue nationale avait toutefois été avisée, selon M. Vermette.

De son côté, le commentateur sportif Marc Simoneau ne croit pas à toute cette histoire. « Les joueurs étaient proches de leurs sous dans ce temps-là, et ça ne m'est jamais passé par l'esprit. Peut-être que M. Vermette voulait ses quelques minutes de gloire… »

Il a été impossible de s'entretenir avec l'ancien enquêteur hier. M. Vermette est aujourd'hui à l'emploi de Loto-Québec comme directeur de la sécurité au Casino de Montréal.

1713702

SONATA GL 2006. PDSF À PARTIR DE 21 995$ À L'ACHAT COMPTANT. TRANSPORT, PRÉPARATION, TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS. BASÉ SUR LE PROGRAMME S.F.H. SEULEMENT. EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2006. SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU CRÉDIT. NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE AUTRE PROMOTION. TUCSON GL 2006 BASÉ SUR LE PROGRAMME S.F.H SEULEMENT. EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2006. SANS OBLIGATION AU TERME DU CONTRAT DE LOCATION. KILOMÉTRAGE ANNUEL DE 20 000KM. FRAIS DE 10C LE KM EXCÉDENT. FRAIS DE 350$ LIÉ À LA LOCATION EN SUS. PREMIÈRE MENSUALITÉ EXIGIBLE À LA LIVRAISON. SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU CRÉDIT. NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE PROMOTION. TUCSON 2006 PDSF À PARTIR DE 22 ,140$, TAUX ANNUEL DE 3.99% TERME DE 60 MOIS À 189$ PAR MOIS, COMPTANT DE 2995$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT, PRÉPARATION, TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS. PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. TOUTES LES MARQUES DE COMMERCE SONT LA PROPRIÉTÉ DE HYUNDAI AUTO CANADA, UNE FILIALE DE HYUNDAI MOTOR AMERICA, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE.

1713821

1707573

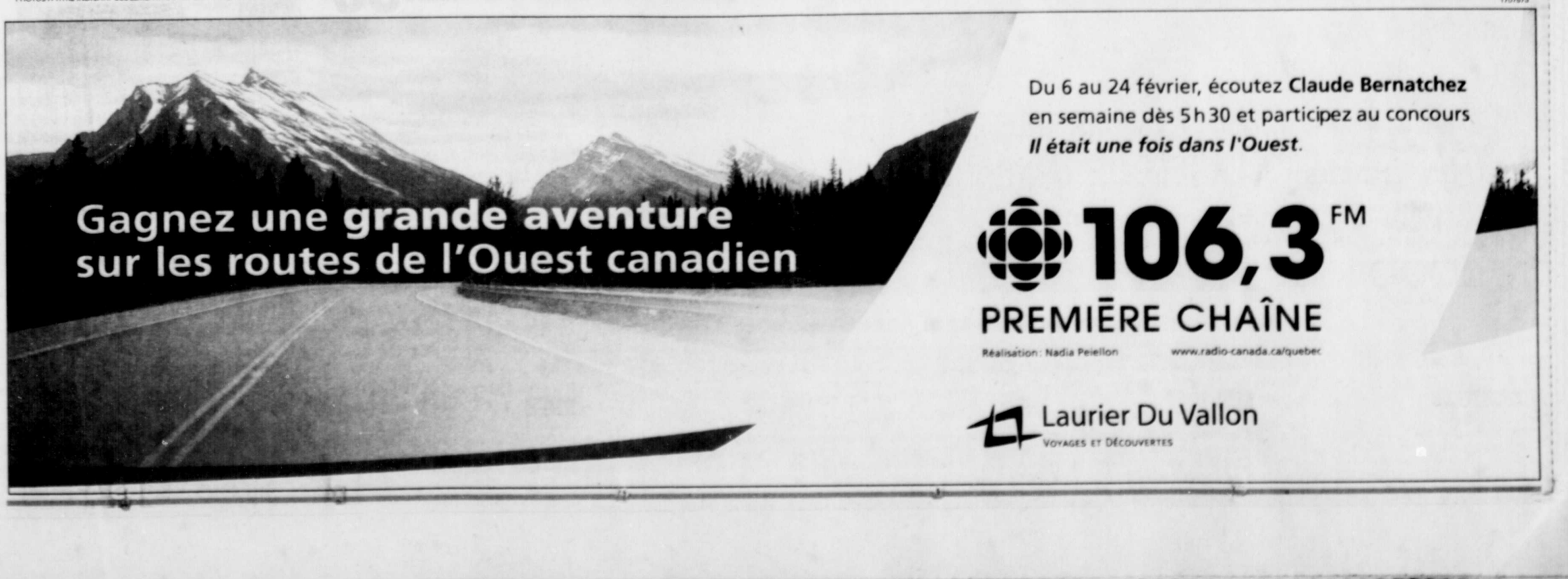

Les policiers de Québec formés sur la réalité des gais

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ La presque totalité des policiers de la Ville de Québec sont désormais mieux formés pour intervenir auprès des personnes homosexuelles. Quelque 655 d'entre eux ont suivi ces dernières semaines une formation de quatre heures sur ce sujet, ce qui serait une première en Amérique du Nord.

L'initiative est venue de la Coalition gaie et lesbienne du Québec, qui a donné la formation. La direction a été si bien convaincue de sa pertinence que celle-ci a été rendue obligatoire.

Le directeur général de la Coalition, Yvan Lapointe, un avocat, a donné la plupart des séances de formation, à des petits groupes d'une dizaine d'agents.

Une initiative de la Coalition gaie et lesbienne

Cette démarche, dit-il, s'inscrit tout à fait dans le mandat de la Coalition, qui est de sensibiliser la population à la réalité homosexuelle, afin de tendre vers une véritable acceptation sociale. Et à ce titre, dit-il, les policiers jouent un rôle de premier plan.

Que ce soit lors d'une intervention pour violence conjugale au sein d'un couple de conjoints du même sexe (hommes ou femmes), en milieu scolaire, où les jeunes homosexuels sont susceptibles de vivre de la violence ou du harcèlement, ou en toute autre situation, le policier mieux formé aura toutes les chances de mieux intervenir, dit-il.

En outre, les policiers incarnent bien souvent l'archétype de la virilité. Lorsque l'un d'eux intervient pour contrer une attitude homophobe, à l'école par exemple, l'intervention a beaucoup plus de chances de porter « que si c'est moi qui interviens », note Yvan Lapointe.

« On sait que les jeunes homosexuels se suicident 10 à 12 fois plus que la population en général. Quand un policier se retrouve face aux parents d'un jeune qui s'est enlevé la vie à cause de son orientation sexuelle, il est maintenant mieux placé pour leur parler.

« On essaie de défaire les mythes, d'abaisser les préjugés. Souvent, les gens ne savent pas comment agir par simple méconnaissance. »

PRISE DE CONSCIENCE

La prise de conscience de son homosexualité ne tombe pas du ciel comme une révélation. La plupart des gens ayant à la vivre passent par une période de questionnement et de confusion. À ce moment, ils deviennent particulièrement vulnérables, explique le dg de la Coalition.

L'homme marié qui se permet de vivre une expérience homosexuelle et se retrouve ensuite victime de chantage risque peu de porter plainte. Mais si les policiers sont formés pour traiter ces situations avec doigté… « C'est sûr que notre grand but, c'est que les gens n'hésitent pas à porter plainte. »

Aujourd'hui, Yvan Lapointe affirme d'ailleurs sans hésiter que les policiers de la Ville de Québec manifestent une grande ouverture. Les jokes plates n'ont pas été au rendez-vous.

Seuls quelques irréductibles, dit-il, ont dit n'avoir rien appris. Une majorité a manifesté son appréciation de la formation reçue.

GRANDE MANIFESTATION

La Coalition a déposé la candidature de la Ville de Québec pour recevoir en 2008 la conférence de l'International Lesbian and Gay Association, qui pourrait rassembler jusqu'à 2500 participants.

Si Québec est choisie, « il ne faut pas se leurrer, il y aura des manifestations », et les policiers seront appelés à intervenir, note M. Lapointe.

Récemment, il participait à une petite conférence réunissant 300 personnes à Seattle. À l'extérieur, des manifestants exhibaient des pancartes avec des mentions comme « Heureusement, le sida a été inventé pour vous éliminer ». « Pour les policiers, c'est plus facile quand tu sais qui tu protèges. »

En mai, la Coalition participera à un événement qui réunira de nombreux corps policiers de la province à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'expérience de Québec, qu'Yvan Lapointe espère voir se répéter, sera relatée.

Une initiative qui répondrait sûrement aux besoins de la communauté gaie montréalaise. Celle-ci dénonçait récemment la méconnaissance policière du phénomène gai, après que la Couronne eut abandonné les poursuites contre une trentaine de personnes arrêtées dans un bar de danseurs en 2003.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Éric Aubé dit avoir apprécié une partie de la formation.

Éveil à la question

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

« On s'est ben demandé c'était quoi ça, et à quoi ça pouvait servir… »

Le sergent Éric Aubé est policier depuis 11 ans à Québec. Attitré au secteur haute ville et basse ville, il a eu maintes fois à intervenir dans des événements impliquant des personnes homosexuelles. Pour violence conjugale, surtout.

Lorsque lui et ses confrères et consœurs ont dû s'inscrire à la formation sur les homosexuels donnée par la Coalition des gais et lesbiennes du Québec, il admet que beaucoup d'entre eux se sont demandé à quoi elle rimerait.

Lui-même dit n'avoir jamais senti qu'il agissait différemment avec les gais qu'avec les hétérosexuels.

Malgré tout, il dit avoir apprécié toute une partie de la formation touchant la sensibilisation. Notamment, sur le Gay Bashing, une pratique venue des grandes villes de l'Ouest et consistant ni plus ni moins qu'à du taxage envers des adultes. Du genre : « Aujourd'hui, on fait la fête à un gai ».

Quelques cas se seraient produits à Québec, selon la Coalition des gais et lesbiennes, qui dit avoir reçu des appels. Sauf que les victimes n'osent pas nécessairement porter plainte à la police, en particulier lorsque leur homosexualité n'est pas encore assumée et affirmée. Des hommes mariés, par exemple.

« Si on a un appel d'un gars qui dit s'être fait battre au bord de la Saint-Charles, peut-être qu'on va davantage y penser, même si le gars ne le dit pas », note le policier Aubé.

Lors de la formation, le cas d'un homme victime d'un viol qui n'aurait pas été pris au sérieux a été soulevé. « On nous a sensibilisés au fait que même si c'est un homme, c'est aussi grave. Je suis d'accord avec ça. »

Éric Aubé souligne par contre que la plupart des policiers ont eu de la difficulté à faire le lien entre une partie de la formation et leur travail. « Il (le formateur) nous a parlé de l'historique, des gais dans les autres pays, des pratiques à risque. C'est intéressant pour notre culture personnelle, mais pas nécessairement utile à notre travail. »

Bref, dit-il, de nombreux policiers ont trouvé que quatre heures sur le sujet, c'était trop. Mais cela ne peut-il pas être vu comme le signe d'une police plus ouverte ? « C'est la nouvelle police, ça donne une belle image », convient le sergent.

Il admet également que « ça pouvait peut-être être utile pour les (policiers) plus vieux », peut-être moins sensibles à cette réalité. Mais il y a de nombreux jeunes policiers, dit-il, pour qui ça fait tout simplement partie de la société. « Je pense que c'est plus une question de professionnalisme. Quelqu'un qui est tout croche avec les gais, qui ne fait pas attention, il est aussi tout croche avec tout le monde. Mais on a un suivi serré de nos policiers sur le terrain. »

DIVERSES SITUATIONS

Quant aux situations impliquant des personnes homosexuelles pour lesquelles les policiers sont appelés, ce sont surtout des cas de violence conjugale.

Bien que ce soient surtout des femmes qui appellent, il croit qu'il y a aussi des hommes victimes, qui n'osent se plaindre par peur du ridicule. « Il y a beaucoup de sensibilisation à faire auprès des hommes, homos ou hétéros, pour qu'ils portent plainte » lorsqu'il y a violence conjugale, dit-il.

La prostitution mâle, dans une proportion moindre, est une autre cause d'intervention.

Quant à l'école, souligne M. Aubé, les jeunes vont rarement s'afficher comme tels. Les interventions se font envers les jeunes homosexuels comme envers n'importe quelle victime.

« Quand un jeune se fait écœurer, il n'a pas toujours envie de dire pourquoi. Et il n'a pas nécessairement envie de le dire à ses parents ! »

1714424

Offre valide jusqu'au 14 février

Appelez-vous passionnément, à la folie.

Appels locaux illimités entre abonnés TELUS.

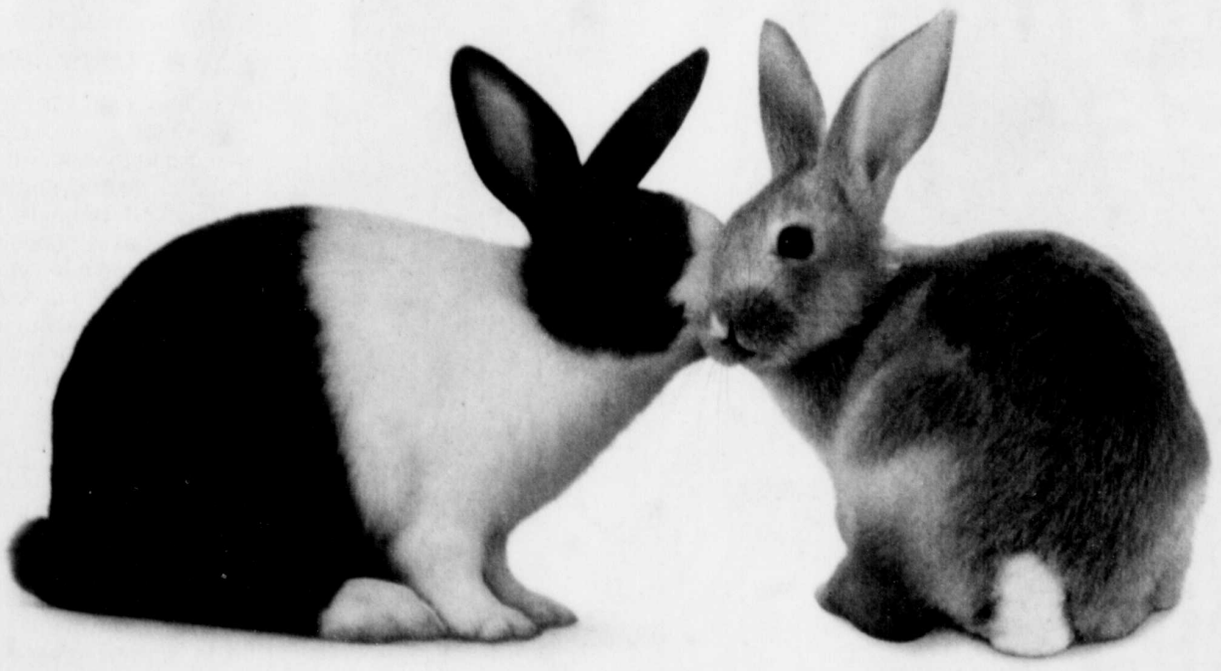

LG 200 0$* (avec un contrat de 3 ans)
Motorola V265 0$* (avec un contrat de 3 ans)
Samsung A840 49,99$* (avec un contrat de 3 ans)

Forfait Parlez Famille à 35 $/mois†
- Appels locaux illimités entre abonnés TELUS
- Appels illimités le week-end
- 100 minutes en tout temps à partager et 100 minutes en prime**
- Achetez un téléphone et obtenez-en un GRATUITEMENT††

TELUS mobilité MD
le futur est simple MD

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Galeries de la Capitale
Place Fleur-de-Lys
Place Laurier
Centre-ville
440, rue de la Couronne
Expert-Cell Télécom
790, rue Saint-Jean
Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel
F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est
Normand Nadeau Communication
909, boul. Pierre-Bertrand Sud, local 160
Radio-Onde
550, rue Marais

Baie-Comeau
Boutique Satcom
Centre régional Manicouagan
600, boul. Laflèche

Beauport
Cité Sans Fil
Promenades Beauport
3333, rue du Carrefour, porte 1
DOT Électronique
371, boul. Armand-Paris

Charlesbourg
F.M. Électroniques
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa

Donnacona
Electronique Emond, La Source
Place Donnacona
325, rue de l'Église

Chicoutimi
Place du Royaume
Communications Télésignal inc.
1660, boul. Saint-Paul, local 116

Gaspé
Erso Informatique inc.
Place Jacques-Cartier
167, rue de la Reine, local 2

Carleton
Radio Service M.B.C. Inc.
1051, boul. Perron

La Malbaie
Services Info-Comm
1005, boul. De Comporté

Lévis
Kiosque Normand Nadeau Communication
Galeries Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Montmagny
Michel Proulx Meubles
80, boul. Taché Ouest
Stéréo Plus L. Chabot Inc.
4, boul. Taché Ouest

Rimouski
Kiosque La Maison d'Auto Fortier

Rivière-du-Loup
Kiosque Centre Commercial Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Électronique Mercier
162, rue Fraser

Sainte-Foy
Place Sainte-Foy
Boulinguez Sans Fil
2750, ch. Sainte-Foy, local 107
Proxi Telecom Inc.
1995, rue Jean-Talon Sud, local 102

Saint-Georges
Kiosque Normand Nadeau
Carrefour Saint-Georges
8585, boul. Lacroix
CJ ÉLectronique
13175, boul. Lacroix
Dumoulin Électronique Larivière
573, 90e Rue

Sainte-Marie de Beauce
Les Galeries de la Chaudière
Kiosque Normand Nadeau
Normand Nadeau Communication
500, boul. Vachon Nord

Sept-Îles
Groupe Conseil Micro Expert
Kiosque Place de Ville

Pour en savoir davantage sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands.
Tous les détails à telusmobilite.com.

FUTURE SHOP · BEST BUY · Zellers

Offre valide du 2 au 14 février 2006 avec nouvelles mises en service seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les services offerts varient selon le téléphone et la région. Tous les détails en magasin. * Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. † Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus par utilisateur. ** Offre valable jusqu'au 28 février 2006 avec nouvelles mises en service seulement à la signature d'un contrat de 1, 2 ou 3 ans. †† Offre valable avec nouvelles mises en service dans le cadre d'un forfait Parlez Famille avec certains téléphones à la signature d'un contrat de 2 ou 3 ans. © 2006 TELUS Mobilité.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

52E CARNAVAL DE QUÉBEC

La dernière fin de semaine aura sauvé la mise

Malgré une journée perdue, l'achalandage aurait été semblable à celui de l'an dernier

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

■ «Bonhomme, Bonhomme!» Les carnavaleux scandaient le nom de celui qui les a fait sourire pendant 17 jours pour le voir une dernière fois lors de la cérémonie de clôture du Carnaval de Québec hier. Fatigué, mais heureux, le président Jean Fournier croit avoir eu droit à une participation équivalente à celle de l'an dernier, même si la météo lui a gâché une journée.

«Ça a super bien été. Tout le monde a bien travaillé et je suis fier de notre équipe», commente-t-il, tout sourire. Selon lui, l'achalandage de la dernière fin de semaine aura permis de rattraper les pertes encourues lors de la journée de pluie intense, le dimanche 5 février. On se rappelle que tous les sites avaient alors dû être fermés.

«Si on regarde le nombre de personnes qu'il y a eues surtout hier (samedi), ça va ressembler à l'an dernier», soutient-il. Le 51e Carnaval avait battu des records d'affluence lors de certaines activités, attirant environ un million de personnes en tout.

L'organisation dressera un bilan plus complet ce matin. Il faudra toutefois attendre juin pour connaître les chiffres exacts de l'achalandage et l'existence d'un déficit ou non.

Avec 10 degrés sous zéro, un soleil plombant et quelques rafales, ils étaient encore nombreux à profiter de la dernière journée de l'événement hier. Plusieurs centaines de personnes ont bougé au rythme des percussions Zuruba lors de la cérémonie de clôture, qui a vu Bonhomme remettre les clés de la ville à la mairesse Andrée Boucher.

«Je me sens un peu comme lorsque je défais mon arbre de Noël. Je suis contente d'avoir passé de belles Fêtes, mais en même temps, j'ai un petit pincement au cœur», a commenté Mme Boucher.

Dès aujourd'hui, Bonhomme entreprend un long voyage à travers le monde pour promouvoir son Carnaval et la ville de Québec.

DÉFILÉ SUR GRANDE ALLÉE

Samedi soir, le nouveau trajet du défilé de la haute ville a fait des heureux. L'Association des marchands de la Grande Allée, qui cherchait depuis trois ans à faire passer le défilé sur cette artère, se réjouit d'avoir enfin pu l'accueillir. «À partir de 16 h, les restaurants étaient pleins. Et la plupart des établissements avaient ouvert des bars dehors pour attirer la clientèle. Ça a très bien fonctionné», souligne André Verreault, président de l'Association.

Il ne sait pas encore si le Carnaval en entier a été très bénéfique pour ses membres, mais a l'impression que oui.

Le défilé sur Grande Allée a fait le bonheur de l'Association des marchands

Même si la Grande Allée est une avenue très courue par les jeunes, le défilé du Carnaval lui a donné un air familial. «Voir un paquet d'enfants sur le banc de neige d'une discothèque comme le Dagobert, c'est assez spécial!», lance-t-il.

Ainsi, les dispositifs de sécurité n'ont pas été très utiles, car il n'y a eu aucun débordement. La grande majorité de la clientèle était venue pour souper et a quitté la Grande Allée par la suite.

«On va profiter de cette atmosphère détendue et l'an prochain, on va fermer la rue aux automobilistes plus tôt, afin de créer un spectacle ou de l'animation», s'emballe M. Verreault.

LE SOLEIL, LÆTITIA DECONINCK

Bonhomme a salué une dernière fois la foule avant de remettre les clés de la ville à la mairesse Andrée Boucher.

De son côté, l'organisation du Carnaval se dit aussi très satisfaite de ce nouveau trajet et pense renouveler l'expérience l'an prochain.

3E DERBY SUR LES PLAINES

Toujours plus imposant

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

À sa troisième année d'existence, le derby du Carnaval ne cesse de grandir. Il compte plus de concurrents de haut calibre, plus de chevaux bien entraînés et plus d'amateurs assidus.

Les clôtures étaient presque toutes remplies de spectateurs sur les plaines d'Abraham hier, qui tapaient des mains avec enthousiasme et n'hésitaient pas à crier leur encouragement.

«Je trouve qu'on n'a pas l'occasion de voir souvent des chevaux qui galopent comme ça à Québec. C'est vraiment beau!» lance Marie-Hélène Landry, qui vient admirer le derby pour une deuxième année consécutive.

Cette année, la course alignait une trentaine de concurrents en simple (avec un seul cheval) et une dizaine en double. Les meneurs devaient passer plusieurs portes souvent très serrées et effectuer des virages le plus rapidement possible pour l'emporter.

«La neige est très dure aujourd'hui, ce qui fait qu'il y a beaucoup de dérapages», note Claudette Dumont, responsable des communications. Des tourniquets qui ne manquaient pas d'être accompagnés de hauts cris de la foule.

Pour ce qui est des carrioles, elles étaient parfois très rustiques, sinon modernes et légères, avec des patins en forme de larges skis. Le concurrent avait le choix d'avoir avec lui un navigateur ou non, c'est-à-dire quelqu'un derrière qui applique tout son poids à faire tourner la voiture.

«On voit que les gens aiment ça et les meneurs aussi. J'ai même plusieurs demandes de festivals d'hiver qui voudraient aussi un derby dans leur programmation», souligne l'organisateur Denis Martin.

LES GAGNANTS

En simple, c'est Carmen Hug qui a remporté les honneurs, devançant de quelques secondes son mari et vainqueur de l'an dernier, Eugen Hug. «Avant, j'étais le navigateur derrière lui, mais ensuite, j'ai commencé à mener moi-même», explique la dame de Roxton Pond, en Estrie.

Le couple a déjà représenté le Canada aux Championnats du monde d'attelage en France. M. Hug avoue que c'est un peu difficile de se faire dépasser par sa conjointe... mais qu'il s'en remettra!

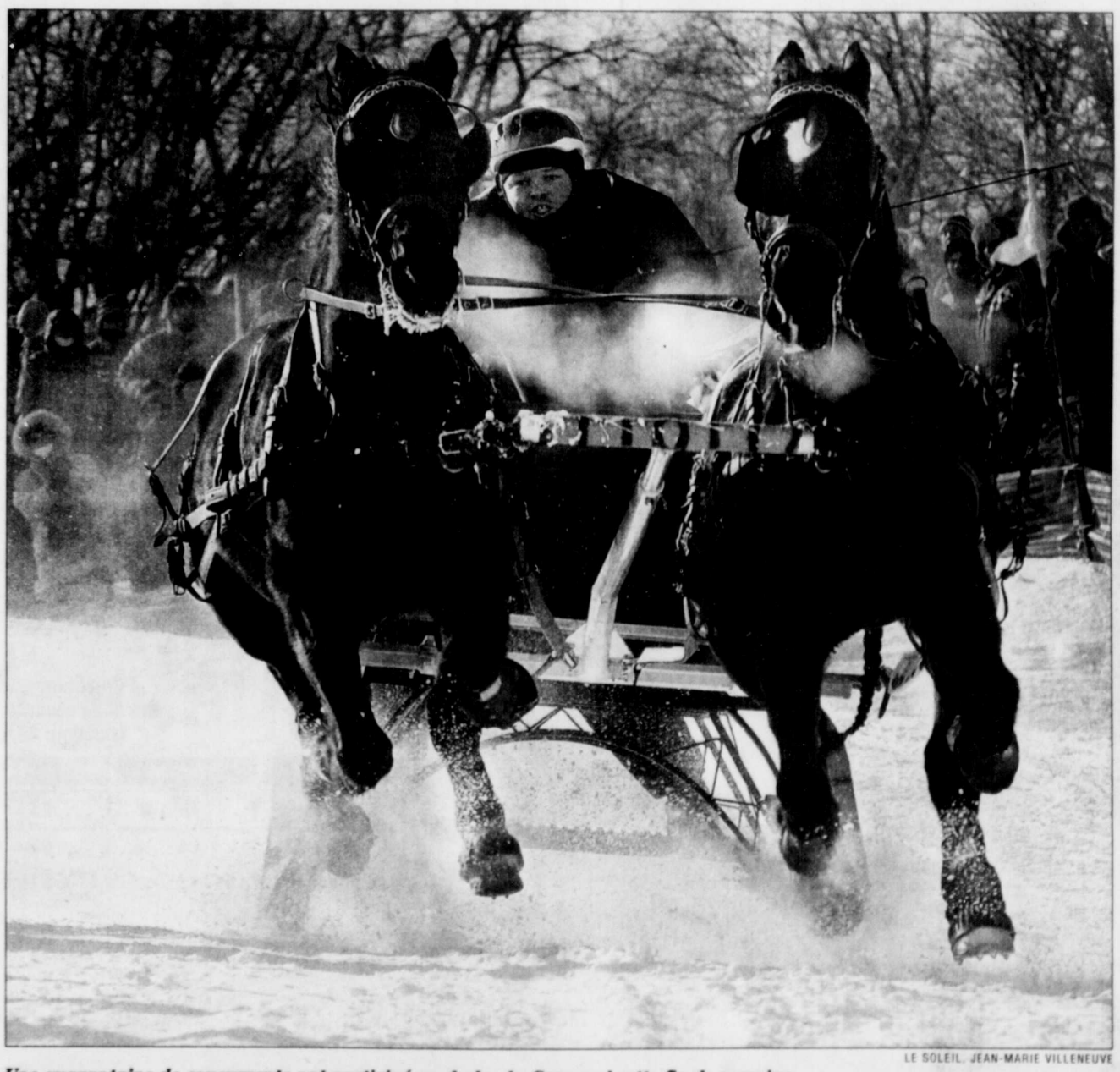

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Une quarantaine de concurrents ont participé au derby du Carnaval cette fin de semaine.

Dans la catégorie à deux chevaux, Érick Lacasse a arraché la victoire. «La compétition était très forte. J'avais confiance de gagner, mais je ne le disais à personne», lance celui qui en est à sa toute première participation.

Originaire de Saint-Pierre-Baptiste, près de Plessisville, M. Lacasse a développé un concept de carriole unique lors de cette course, le devant des skis tournant légèrement dans les courbes. «Je pense que c'est vraiment ça qui a fait la différence», lance-t-il.

TENTE-ÉCURIE

Pour la première fois, le derby du Carnaval a dû monter une grande tente-écurie sur les plaines d'Abraham, afin de contenir ses 51 chevaux. Le défi de logistique a été relevé, car tous les animaux y ont passé une nuit somme toute confortable, de samedi à hier.

«L'eau a gelé un peu, mais sinon, il n'y a pas eu de problème. Les chevaux dégagent de la chaleur eux-mêmes», explique M. Martin. Lors de notre passage en après-midi, les bouches d'air chaud et les couvertures étaient quand même de mise pour garder ces compétiteurs prêts à la performance.

HOMMES FORTS AU TRAVAIL

LE SOLEIL, LÆTITIA DECONINCK

S'il ne leur a pas donné la piqûre, Hugo Girard a certainement procuré une bonne dose de fierté aux petits mousses venus participer à ses épreuves de force hier après-midi. Ils devaient entre autres soulever un gros baril, tâche impossible sans l'aide et les conseils de l'homme fort. Et comme il fallait au colosse quelqu'un de sa stature, il a affronté nul autre que Bonhomme à la souque à la corde. Hugo Girard devait être de la fête dimanche dernier, mais vu la pluie, il a accepté de reprendre ses démonstrations hier. *Patricia Cloutier*

MEURTRE À CHARLESBOURG

La police aurait la description d'un suspect

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

La police détient peut-être la description de l'auteur du meurtre de la prostituée de 43 ans assassinée dans la nuit de vendredi à samedi dans son appartement de la 1re Avenue, où elle recevait des clients.

«Je le trouvais louche en partant. Pis le lendemain, je m'aperçois qu'il y a eu un meurtre dans le bloc.» Ian-Philippe Gauvreau, locataire de l'immeuble à logements du 7345, semble un témoin de grande valeur pour élucider le premier meurtre de l'année à Québec.

Il était 23 h 30 lorsque M. Gauvreau a vu arriver une automobile dans le stationnement arrière de l'édifice situé près de l'intersection de la 74e Rue. «C'est un genre de véhicule semblable à un Monte-Carlo des années 79-80», se rappelle-t-il.

L'individu, qu'il juge être dans la quarantaine, lui paraissait déjà suspect. «Il dégageait une mauvaise onde. Lorsqu'il a passé devant ma porte, j'ai regardé dans l'oeil magique, indique celui qui demeure sur le même étage que la victime. L'homme semblait être perdu. Je suis sorti de l'appartement pour lui demander ce qu'il cherchait. Il m'a dit qu'il s'en allait à la chambre numéro quatre. Je lui ai répondu que ce n'était pas un hôtel ici.»

Après que soit entré le présumé client, tel que décrit par M. Gauvreau, la piste se brouille. Les policiers ont répondu à une plainte de bruit à 0 h 30, provenant vraisemblablement de l'appartement numéro quatre. Ils ont cogné à la porte, mais n'ont obtenu aucune réponse. Il sont donc repartis. Des patrouilleurs sont revenus à 2 h 45 à la suite d'un appel d'un second locataire les avisant qu'il avait découvert le corps inanimé de la femme. Ce dernier a été attiré par la porte du logement demeurée ouverte. Impossible pour l'instant de savoir quand est reparti l'homme arrivé en fin de soirée.

PAS DE CONFIRMATION

M. Gauvreau, que LE SOLEIL a joint hier au téléphone, savait depuis longtemps que sa voisine de palier se prostituait. Une information que la police ne pouvait toujours pas confirmer hier. «Je l'ai su un mois après être arrivé. Lorsqu'elle voulait indiquer qu'elle n'avait pas de client, elle laissait sa porte entrouverte, seulement barrée avec la chaîne de sûreté», explique-t-il.

Les enquêteurs de la police de Québec et des experts du laboratoire scientifique de Montréal faisaient toujours l'expertise de la scène de crime hier en soirée. Aussi, des renseignements divers circulaient dans l'immeuble à logements. Une information laissait entendre la découverte de «fragments de peau», sous les ongles de la victime. Peut-être appartiennent-ils à l'agresseur.

La police de Québec ne pouvait confirmer hier soir les renseignements obtenus par LE SOLEIL, notamment sur le rôle de témoin privilégié ou même de suspect que pourrait jouer l'individu décrit par M. Gauvreau. La victime présentait des marques à la tête. Toujours hier, les policiers ne pouvaient en donner l'origine et la nature. L'identité de la dame devrait être connue aujourd'hui.

COLLÈGE F.-X.-GARNEAU

Hausses des frais dénoncées

■ Les étudiants du Collège F.-X.-Garneau affirment en avoir assez de payer toujours plus pour des services qui se détériorent. Par voie de communiqué, ils ont dénoncé hier la hausse de 10 $ des frais afférents, qui passera à 65 $ en 2006-2007 et à 75 $ en 2007-2008. Selon l'association étudiante, la direction s'était engagée l'an dernier à geler les frais pour «quelques années subséquentes». Les étudiants déplorent le non-respect de cet engagement et la réduction des services offerts aux élèves, notamment en matière d'aide à la toxicomanie et à la recherche d'emploi. Une réunion du conseil d'administration du Cégep est prévue à 18 h 30 aujourd'hui. Y assisteront les représentants de l'association étudiante. *Daphnée Dion-Viens*

Entraîneuses au soccer recherchées

Les équipes communautaires comptent 40 % de joueuses mais sont entraînées à 95 % par des hommes

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ Les filles jouent au soccer. Les équipes communautaires de soccer comptent 40 % de joueuses. Bravo ! Mais elles sont entraînées par des hommes. Seulement 5 % des entraîneurs sont des femmes. « Un déficit remarquable », constate Jean-Marie De Koninck, président de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

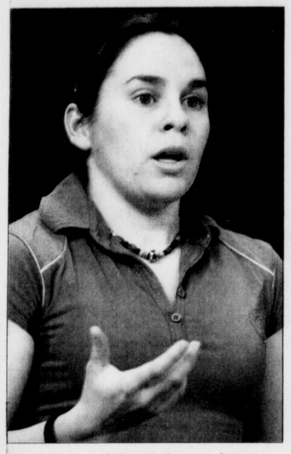

Roxane Andersen fait partie des rares femmes entraîneuses. Du soccer, elle en mange.

Des entraîneuses, il en faudrait pourtant bien plus, dans tous les sports. Parce que les femmes voient l'entraînement des enfants de manière différente des hommes. Parce que les filles, de plus en plus nombreuses dans les équipes sportives, ont besoin de modèles féminins.

« Aux Jeux olympiques de Sydney et d'Athènes, la moitié des athlètes étaient des femmes. Mais chez les entraîneurs, la représentation féminine baisse à 10 %. Ce n'est pas normal », poursuit le président de l'ACE et professeur de mathématiques à l'Université Laval.

La situation dans les équipes communautaires reflète celle des équipes d'élite.

UNE DES RARES

Roxane Andersen fait partie des rares femmes entraîneuses. Entraîneuse à l'école de soccer Samir Ghrib, entraîneuse pour les 12-13 ans au Centre régional d'entraînement du soccer de Québec, entraîneuse au Club de soccer des Rivières de Québec. Du soccer, Roxane Andersen en mange. Mais elle doit bien l'admettre, le milieu de l'entraînement est un milieu de gars, un peu macho sur les bords.

« Il a fallu que je fasse mes preuves auprès des parents. Ils ne comprenaient pas que j'insiste plus sur le plaisir de jouer que sur l'importance de gagner, avec les petits », raconte Roxane.

C'est justement pour cela que les femmes entraîneuses sont importantes, elles favorisent plus facilement le côté ludique du jeu que les hommes, portés à insister sur la victoire.

Pourquoi les filles sont-elles moins portées que les garçons à devenir *coach* ?

« Les mères viennent au soccer avec leur enfant, regardent la partie dans les estrades, mais comme elles n'ont jamais joué elles-mêmes, elles n'ont pas confiance dans leur compétence. Les étudiantes, elles, ont tendance à miser sur leurs études, à chercher des stages plutôt que de faire du bénévolat d'entraîneur », explique Roxane Andersen.

Elle a hâte que d'autres filles fassent comme elle, que des jeunes mères deviennent « maman-*coach* », comme le font déjà les papas.

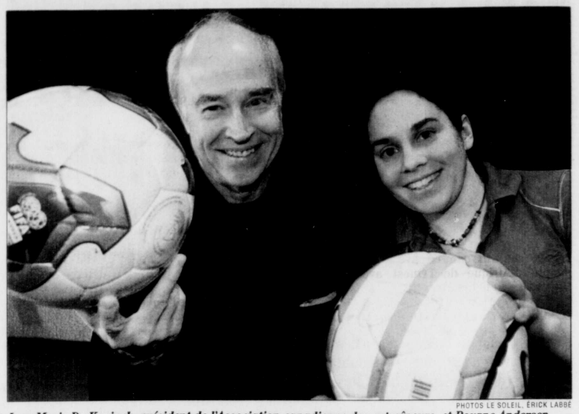

PHOTOS LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Jean-Marie De Koninck, président de l'Association canadienne des entraîneurs, et Roxane Andersen croient le temps venu de recruter plus de femmes pour entraîner les équipes sportives.

ENCOURAGER LES FEMMES

L'Association canadienne des entraîneurs offre de former de jeunes mères et d'anciennes joueuses à devenir entraîneuses

Devant le manque d'effectif féminin dans le camp des entraîneurs, l'ACE met de l'avant un programme spécial pour attirer les jeunes mères, les anciennes joueuses et les étudiantes de fin du secondaire à se lancer dans l'entraînement d'une équipe sportive.

L'ACE défraiera le coût de la formation et jumellera la nouvelle entraîneuse avec un entraîneur émérite.

Dans la région de Québec, le Club de soccer de Cap-Rouge—Saint-Augustin participe à l'initiative de l'ACE. On espère doubler le nombre de femmes qui s'impliquent dans l'entraînement d'équipes de soccer de la communauté.

« Des jeunes mères de familles, des ex-joueuses ont le goût de devenir entraîneuses. C'est à nous d'aller les chercher », dit François Bhérer, président du Club de soccer de Cap-Rouge—Saint-Augustin. On songe même à organiser un cours spécifique pour les femmes.

Un effort similaire à celui de Cap-Rouge—Saint-Augustin sera fait dans les autres provinces canadiennes pour recruter des entraîneuses de hockey et de softball.

1713064

GM VRAIMENT PLUS

PLUS DE SÉCURITÉ, POUR UN MONDE PLUS SÛR.

CHEVROLET CHEVROLET CHEVROLET CHEVROLET

CHEVROLET EQUINOX LS 2006

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

• Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique électronique à 5 vitesses • Télédéverrouillage, glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Roues de 16 po • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable • Panneau d'espace utilitaire réglable à trois positions • Et plus encore !

24 995 $ à l'achat†

289 $/mois* Comptant: 3131 $ Dépôt de sécurité: 0 $ Location: 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329 $	1316 $	0 $
358 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1100 $ inclus.

Ville: 12,6 L/100 km ou 23 mi/gal Route: 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal ÉNERGUIDE

CHEVROLET UPLANDER LS 2006

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

• Système de communication et d'assistance OnStar* • Moteur V6 3,5 L à ISC de 201 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Lecteur CD et MP3 • Télédéverrouillage des portes • Glaces avant et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Roues de 17 po • Climatisation • Espace pour 7 passagers • Garantie limitée 5 ans ou 100000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise • Et plus encore !

19 989 $ à l'achat†

269 $/mois* Comptant: 3066 $ Dépôt de sécurité: 0 $ Location: 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
299 $	1733 $	0 $
338 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1250 $ inclus.

Ville: 12,9 L/100 km ou 22 mi/gal Route: 8,7 L/100 km ou 33 mi/gal ÉNERGUIDE

CHEVROLET

GM

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

((XM)) RADIO SATELLITE

GARANTIE 5 ANS OU 100 000 KM

gmcanada.com

On fonce avec vous

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec soggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Equinox (1UF26/FA) et Uplander (2U1416/FA). Les modèles illustrés sont des modèles Equinox LS et Uplander LS. Taux de financement à l'achat de 0 % par mois sur 48 mois offert par GM Mobilité. Exemple : Pour un financement de 10 000 $ à un taux de 0 % par mois sur 48 mois, les versements mensuels sont de 208,33 $. Coût d'emprunt : 0 $. Coût total : 10 000 $. Certains acheteurs admissibles ne se qualifieront pas. Le taux de financement peut varier selon la province. Certains modèles ne sont pas admissibles. Le taux de financement peut être différent de celui offert par d'autres programmes. Le taux de financement peut être modifié ou annulé sans préavis. Le financement à taux réduit ne peut être combiné à aucune autre offre. Il est offert par GM Mobilité ou par l'entremise de certaines institutions financières participantes. Consultez votre concessionnaire pour connaître les détails. Offre d'un programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca, sauf le Uplander) et de GM Mobilité. La concessionnaire peut échanger ou louer à bail votre véhicule admissible pour un véhicule admissible neuf 2006 ou 2007 et vous offrir un taux de financement à l'achat ou de location de 0 % par mois sur 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 124 $ pour 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Cote de consommation telle que publiée dans l'ecoGuide par Ressources naturelles Canada. *Comprend un abonnement de 3 mois au service OnStar. Consultez votre concessionnaire pour connaître les détails. †Comprend un abonnement de 3 mois au service de radio par satellite ((XM)). Compris gratuitement dans les véhicules admissibles livrés à compter du 1er janvier 2006. Certains acheteurs admissibles ne se qualifieront pas. Le service ((XM)) est offert par XM Canada Satellite Radio Inc. Le matériel et les frais d'activation ne sont pas compris. Les frais mensuels, les taxes et les frais d'activation sont en sus. Le service ((XM)) est offert dans les régions où la couverture est disponible. Consultez votre concessionnaire pour connaître les détails

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Les libéraux rêvent déjà d'un retour au pouvoir

JOAN BRYDEN
Presse canadienne

■ OTTAWA — Après avoir observé la première semaine désastreuse du nouveau régime conservateur de Stephen Harper, les libéraux rêvent déjà de revenir au pouvoir.

La première semaine désastreuse de Harper ravit les libéraux

Trois semaines seulement après avoir essuyé la défaite, les libéraux se demandent ouvertement si le gouvernement minoritaire de M. Harper passera l'année. Et les militants libéraux pressent les dirigeants du parti d'accélérer la sélection d'un nouveau chef de manière à ce que leur formation soit prête aussi tôt que possible en prévision d'élections.

« Nous sommes, je dirais, revigorés et stimulés », a commenté le leader intérimaire Bill Graham en entrevue, après une semaine inaugurale marquée par la controverse. Il a promis que les libéraux s'opposeraient à toute mesure qui ne serait pas dans l'intérêt du Canada et des Canadiens, même si cela veut dire renverser le gouvernement conservateur. Et de la façon dont ils prennent leurs décisions, cela pourrait bien arriver plus tôt que prévu, a-t-il ajouté.

M. Harper a suscité la controverse par certaines de ses nominations au cabinet, lesquelles ont semé le doute sur sa promesse électorale de diriger une administration plus transparente et plus respectueuse de l'éthique. Il a particulièrement choqué son propre groupe parlementaire en nommant le transfuge libéral David Emerson ministre du Commerce international et l'organisateur du parti Michael Fortier au Sénat et au délicat portefeuille des Travaux publics.

D'autres nominations au Conseil des ministres ont suscité des questions d'ordre éthique, comme celle de Gordon O'Connor, ancien lobbyiste pour des fournisseurs d'équipement militaire, comme ministre de la Défense.

Tout au long de la dernière semaine, des députés conservateurs déçus ont exprimé discrètement leur désaccord, tandis que des militants conservateurs se déchaînaient dans des blogues, sur Internet, contre les nominations au cabinet, et notamment sur le caractère hypocrite et opportuniste, selon eux, de la défection de M. Emerson quelques jours à peine après sa réélection sous la bannière libérale.

En réunion à la fin de la semaine dernière, des libéraux avaient du mal à contenir leur jubilation devant les remous qui secouaient les rangs conservateurs. « C'est la plus courte lune de miel d'un gouvernement dans toute l'histoire canadienne », a gloussé l'ex-vice-premier ministre John Manley.

M. Manley est l'un des quatre candidats potentiels qui ont décliné toute participation à la course à la succession de Paul Martin. Celui-ci a annoncé son intention de remettre sa démission comme chef du parti immédiatement après la défaite libérale au scrutin du 23 janvier dernier. M. Manley a assuré à la Presse canadienne qu'il n'avait pas changé d'idée, malgré les perspectives subitement plus encourageantes pour les libéraux.

L'exécutif national libéral doit se réunir à la mi-mars pour fixer la date de la tenue du congrès au leadership, qui pourrait se tenir dès novembre ou être repoussé jusqu'en mars 2007. Steven MacKinnon, le directeur national, a reconnu qu'avec le départ cahoteux des conservateurs, beaucoup de libéraux faisaient pression pour que le choix se porte sur une date rapprochée.

PC

Le premier ministre Stephen Harper a choqué son propre groupe parlementaire en nommant le transfuge libéral David Emerson ministre du Commerce international.

Le CTC interpelle Harper

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada, le plus grand regroupement de syndicats au pays, veut sensibiliser le premier ministre Stephen Harper aux difficultés du secteur manufacturier.

Selon Statistique Canada, le secteur manufacturier a perdu 42 000 empois le mois dernier au pays. Cela porte le total à 200 000 emplois perdus dans ce secteur depuis novembre 2002, selon le président du CTC, Ken Georgetti.

Ce dernier a d'ailleurs écrit à ce sujet, la semaine dernière, au premier ministre Harper. Il explique dans sa lettre que la plupart des nouveaux emplois créés ne sont pas aussi bons que les emplois perdus. Selon M. Georgetti, les deux tiers des emplois créés l'an dernier sont temporaires ou autonomes, et ont été créés dans des secteurs à faibles salaires.

SOLUTION COORDONNÉE

Il souhaite donc une solution réfléchie et coordonnée de la part de tous les niveaux de gouvernement en collaboration étroite avec les syndicats et le patronat.

L'économiste du CTC, Pierre Laliberté, note que le déclin dans le secteur manufacturier est de 8% depuis que le dollar canadien a commencé à prendre de la vigueur vers la fin de 2002. La triple pression exercée par le taux de change, les coûts de l'énergie et la concurrence de la main-d'œuvre bon marché pèsent lourd sur les emplois manufacturiers canadiens, selon l'économiste.

M. Laliberté estime que nos gouvernements devraient comprendre qu'en faisant comme si de rien n'était, il pourrait finir par ne rien nous rester. Selon lui, la Banque du Canada devrait maintenir une politique des plus conciliantes.

PC

Encore hier, des centaines d'électeurs de sa circonscription de Vancouver se sont dit outrés par le passage chez les conservateurs de l'ex-libéral, David Emerson, deux semaines seulement après les élections.

BOIS D'ŒUVRE

Emerson au cœur d'une autre controverse

VANCOUVER (PC) — Des gens de l'industrie forestière canadienne craignent que de récentes allégations relatives à l'implication de David Emerson dans le litige sur le bois d'œuvre nuisent davantage au pays que son étonnante décision de passer du camp des libéraux à celui des conservateurs.

Des informations rendues publiques la semaine dernière laissent entendre que M. Emerson, alors qu'il était ministre libéral de l'Industrie, a torpillé une entente prometteuse qui aurait mis un terme au différend opposant depuis longtemps le Canada et les États-Unis.

Selon ces informations, reposant sur des sources libérales anonymes, des sources neutres et d'autres au sein des milieux diplomatiques, le projet d'entente était appuyé par l'industrie, de même que par les gouvernements des provinces productrices de bois d'œuvre.

Cependant, la situation aurait changé après que M. Emerson, ancien dirigeant de l'industrie forestière, eut estimé que l'entente était politiquement trop risquée, à la veille d'élections fédérales.

Des responsables de l'industrie et des provinces se sont empressés de nier qu'une entente était imminente, mais les informations dévoilées permettent de douter du jugement — et des motivations — de M. Emerson.

Ceux qui souhaitent éviter de se retrouver impliqués dans la controverse entourant la défection de M. Emerson disent, en privé, craindre que les informations véhiculées par les médias visent à compromettre les efforts de M. Emerson dans le dossier du bois d'œuvre, qui fera partie de ses responsabilités en tant que ministre du Commerce international.

« Je crois qu'ils tentent de l'empêcher de parvenir à une entente », a affirmé à la Presse canadienne une source de l'industrie forestière.

Une source en poste à Ottawa, bien au fait des négociations ayant eu lieu en secret, et qui impute à M. Emerson la responsabilité de leur échec, voit également cette affaire comme une mesure de prévention, au cas où il parviendrait à conclure une entente avec les Américains au nom du nouveau gouvernement.

« Personne ne va croire les libéraux s'ils affirment que cela ressemble à ce qu'ils souhaitaient obtenir », a déclaré cette source.

« Je crois qu'il s'agit d'une tentative visant à nuire à David, a indiqué un autre responsable du secteur forestier. Mais ça ne colle pas parce que j'étais impliqué et que je suis au courant des faits. »

Emerson refuse de démissionner

■ VANCOUVER — Malgré les pressions de plus en plus forte pour qu'il démissionne, le ministre David Emerson n'a pas l'intention de quitter son poste. Encore hier soir, des centaines d'électeurs de sa circonscription de Vancouver se sont dit outrées par le passage chez les conservateurs de l'ex-libéral, deux semaines seulement après les élections. Ils l'ont sommé de remettre sa démission, et accusé de traîtrise. David Emerson répète que les règles parlementaires permettent aux députés de changer de parti, rappelant que plusieurs l'ont fait dans le passé. Le NPD, qui entend déposer un projet de loi privé pour forcer les transfuges à démissionner de leur poste de député, exige la tenue d'une enquête du commissaire à l'éthique. *PC*

Le NPD sanctionne Buzz Hargrove

■ TORONTO — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) de l'Ontario vient d'expulser Buzz Hargrove, le plus important dirigeant syndical canadien, pour avoir milité de façon active en faveur d'un vote stratégique et de certains candidats libéraux, lors de la campagne électorale ayant mené au scrutin fédéral du mois dernier. La direction du NPD ontarien a voté samedi afin de priver de sa carte de membre M. Hargrove, président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), pour avoir enfreint la constitution du parti en ce qui a trait aux dispositions relatives au soutien accordé à des candidats autres que ceux du parti. En vertu de cette décision, le leader syndical se voit automatiquement exclu du NPD fédéral. « J'ai été secoué et étonné, a par la suite déclaré M. Hargrove, qui était membre du NPD depuis 41 ans. On ne m'a jamais prévenu de ce qui s'en venait. Je n'ai jamais eu la chance de m'exprimer. » Il a été impossible de rejoindre Sandra Clifford, présidente du NPD ontarien, afin d'obtenir ses commentaires à ce sujet. *PC*

1707646

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

100 jours à la mairie

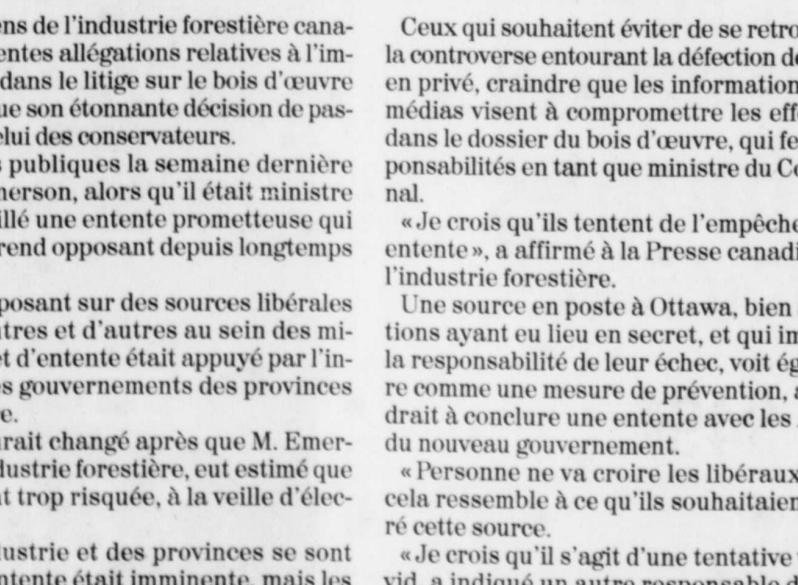

Dans le cahier
A

Cent jours déjà depuis l'élection à la mairie de Andrée Boucher (Québec), Danielle Roy-Marinelli (Lévis), Marcel Corriveau (Saint-Augustin) et Emile Loranger (L'Ancienne-Lorette). La vie a-t-elle changé dans nos hôtels de ville? C'est la Saint-Valentin demain. Aimez-vous vos nouveaux élus?

Michaëlle Jean invite les Canadiens à combattre la discrimination

NELSON WYATT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans un vibrant plaidoyer, la gouverneure générale, Michaëlle Jean, a appelé hier les Canadiens à demeurer vigilants pour contrer la discrimination.

Mme Jean, qui a assisté à une cérémonie religieuse marquant le Mois de l'histoire des Noirs à l'église unie St. James, à Montréal, a été émue par la prestation d'une chorale gospel.

L'héritage de l'esclavage hante toujours la mémoire collective du monde, a-t-elle affirmé. « Nous ne pouvons oublier les chemins tracés par ceux qui sont passés avant nous et qui, par leurs mots, leurs actions, leurs souffrances et leurs victoires — nous ont permis, à nous et à d'innombrables autres, d'aspirer à la liberté et d'imaginer un monde plus juste », a-t-elle déclaré, la voix tremblante, en essuyant des larmes.

Au cours de sa brève allocution, elle a évoqué les noms des militantes américaines pour les droits de la personne récemment décédées — celui de Rosa Parks, dont le refus de s'asseoir à l'arrière d'un autobus, en 1955, a donné une nouvelle impulsion au mouvement pour la reconnaissance des droits des Noirs, et celui de Coretta Scott King, l'épouse de Martin Luther King, qui a poursuivi sa lutte contre la ségrégation après l'assassinat du pasteur en 1968.

Le combat contre l'oppression est le combat non d'une seule race mais de tous les hommes et femmes qui exigent respect et dignité, a-t-elle ajouté devant une foule représentatrice de la diversité ethnique.

La gouverneure générale, qui a souvent rappelé comment sa famille a entamé une nouvelle vie au Canada après que ses parents eurent fui la dictature à Haïti, en 1967, a déploré les statistiques montrant que plusieurs jeunes de race noire, à défaut d'autres références, s'identifient à la représentation culturelle de la pauvreté, de la violence, de l'isolement, et ne voient pas d'autre issue pour eux.

« Cette discrimination, qui plonge ses racines insidieuses dans le terreau de l'ignorance et de l'incompréhension, n'a aucunement sa place dans une société où prévalent par-dessus tout les valeurs de respect, d'ouverture et de partage qui sont pour moi souveraines. »

Elle a appelé les Canadiens à se joindre à elle pour créer un plus large dialogue entre les cultures et les générations.

Mme Jean doit rencontrer des politiciens et des groupes communautaires montréalais dans le cadre de sa première visite officielle au Québec depuis son entrée en fonction, à la fin de l'année dernière.

Elle s'est permis un commentaire prudent sur la situation politique au cours d'un entretien avec l'équipe éditoriale du SOLEIL, vendredi, affirmant que la défection du ministre du Commerce international, David Emerson — des libéraux aux conservateurs — est un « cas de conscience ».

Elle a aussi décrit le premier ministre, Stephen Harper, comme « très méthodique », quelqu'un qui « prend le rôle de chef d'État très au sérieux ».

La CSQ conteste la loi 142 devant la Commission des relations du travail

PHILIPPE MERCURE
La Presse

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avait promis de se battre contre la loi d'exception du gouvernement Charest, voilà qu'elle la conteste devant les tribunaux.

La CSQ a annoncé hier qu'elle a déposé une demande à la Commission des relations du travail (CRT) pour obliger le gouvernement à renégocier les salaires de ses 172 000 membres, qui avaient été imposés le 15 décembre dernier par la loi 142.

« Cette loi a brimé nos droits fondamentaux alors que ni le contexte social, ni le manque de services à la population ne justifiaient d'arrêter unilatéralement les négociations », a dénoncé hier Réjean Parent, président de la CSQ.

La CSQ espère démontrer que le gouvernement n'a pas négocié « de bonne foi », obligation inscrite au Code du travail. La CSQ demande au gouvernement de soumettre de nouvelles propositions sur les salaires, les droits parentaux, les primes et allocations et sur la durée des conventions collectives. Elle dénonce aussi le « caractère excessif » des sanctions imposées aux syndiqués en cas d'actions illégales.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec a déposé une plainte semblable au début du mois de janvier. Réjean Parent a expliqué hier que les différentes centrales syndicales se consultent sur les stratégies à adopter, mais déposent leurs plaintes séparément. « D'autres organisations vont annoncer leurs couleurs cette semaine, pas besoin d'une grosse boule de cristal pour voir ça venir », a-t-il prédit à *La Presse*.

La CSQ prévient que d'autres actions sont à venir de son côté. La centrale compte se tourner vers la Cour supérieure prochainement, puis vers le Bureau international du travail des Nations unies en mars. « Ce jugement aura une valeur morale. Il ne pourrait pas déclarer la loi inopposable, mais dire au gouvernement : "Regardez, vous allez à l'encontre de vos propres traités" », a expliqué M. Parent.

1713204

RÉSOLUTIONS 2006

CHANGEONS L'AVENIR

www.changeonslavenir.ca

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES

Ville : 10,0 L/100 km†
Route : 6,4 L/100 km†

CAMRY 2006

299$ PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 3 474 $
OPTION 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

À L'ACHAT à partir de 24 900 $**

- Boîte automatique 5 vitesses
- AM/FM/CD avec commandes sur le volant
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Phares automatiques jour/nuit
- Système d'accueil sans clé avec commande d'ouverture du coffre

2 MENSUALITÉS GRATUITES
À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT**

+

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À LA LOCATION*

SUR TOUS LES AVALON, CAMRY, HIGHLANDER, SEQUOIA, SIENNA, SOLARA, TUNDRA ET 4RUNNER 2006

SIENNA 2006

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS* 349$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 5 787 $
OPTION 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

À L'ACHAT à partir de 30 800 $*

- Moteur V6 de 3,3 L et 215 ch
- Freins ABS et répartiteur électronique de force de freinage
- AM/FM/CD et MP3 avec commandes sur le volant
- Climatiseur jumelé
- Porte-bagages de toit
- 8 coussins gonflables
- Traction intégrale disponible en option

Véhicule à émissions FAIBLES

Ville : 12,4 L/100 km†
Route : 8,2 L/100 km†

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

TOYOTA DÉMARREZ PLUS FUTÉ

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offres de location au détail valables sur les modèles Camry LE 2006 (BE32KA AA) et Sienna CE 2006 (ZA30CP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 $ et offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles Avalon, Camry, Highlander (à l'exception du Highlander hybride), Sienna, Solara, Tundra, Sequoia et 4Runner 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (Camry et Sienna) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 964,39 $ pour la Camry LE 2006 (BE32KA AA) et de 5 096,34 $ pour la Sienna CE 2006 (ZA30CP AA), taxes incluses. •• Remise à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Avalon, Camry, Highlander (à l'exception du Highlander hybride), Sienna, Solara, Tundra, Sequoia et 4Runner 2006 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Camry LE 2006 (BE32KA AA) et Sienna CE 2006 (ZA30CP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2006 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 28 février 2006 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA

En location et à l'achat d'une Accord

1 250 $

en certificat-cadeau†

À utiliser à votre guise :

› carte d'essence › accessoires › garantie prolongée › etc.

Berline Accord EX
illustrée

Berline Accord
DX 2006
et
CR-V SE 2006

Prix de location
298 $* par mois/48 mois

Taux de financement à partir de
3,9 %

0 $ dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement.

En location et à l'achat d'un CR-V

1 000 $

en certificat-cadeau†

À utiliser à votre guise :

› carte d'essence › accessoires › garantie prolongée › etc.

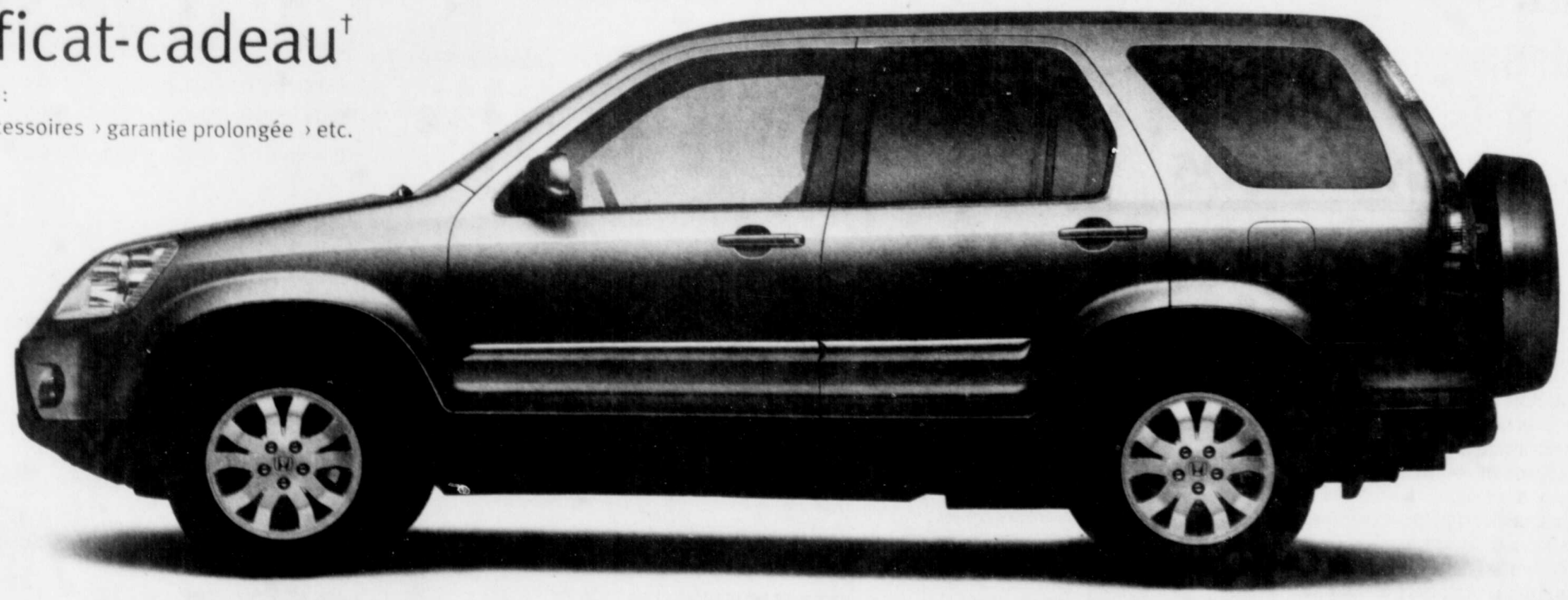

CR-V EX-L 4X4
illustré

hondaquebec.ca

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ hondaquebec.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Berline Accord DX (modèle CM5516E) et CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Accord DX (modèle CM5516E) : a) 298 $, b) 4 423 $, c) 18 727 $. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 $, b) 6 511 $, c) 20 815 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Transmission automatique pour le CR-V et transmission manuelle pour l'Accord. †Les certificats-cadeaux incluent les taxes. Les offres ne sont pas transférables, monnayables ou être jumelées. L'offre de 1 250 $ en certificat-cadeau s'applique sur l'Accord à l'exception du modèle hybride. L'offre de 1 000 $ en certificat-cadeau s'applique sur le CR-V à l'exception des modèles SE (RD7756EX et RD7856EX). Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

PC

L'ex-premier ministre ontarien Mike Harris

AFFAIRE IPPERWASH

Harris témoigne

TORONTO (PC) — L'enquête sur l'affaire Ipperwash atteindra un moment charnière, cette semaine, avec l'audition du témoignage de Mike Harris.

Pendant quatre jours, l'ex-premier ministre ontarien sera entendu publiquement au sujet, notamment, des allégations voulant qu'il ait prononcé des mots injurieux pour exiger que des manifestants autochtones soient expulsés d'un parc provincial qu'ils considéraient comme un cimetière ancestral.

L'enquête judiciaire vise à faire la lumière sur les circonstances entourant les affrontements au cours desquels Dudley George, un autochtone, a été abattu par un tireur d'élite de la police, le 6 septembre 1995.

Un des principaux enjeux de l'enquête consiste à savoir dans quelle mesure M. Harris a influencé la réaction de la police à l'occupation du parc provincial Ipperwash par des autochtones. L'enquête a vu défiler une centaine de témoins en une vingtaine de mois.

En novembre dernier, l'ex-procureur général Charles Harnick avait causé la stupéfaction à l'enquête en affirmant avoir entendu M. Harris dire «I want the fucking Indians out of the park» (Je veux que les foutus Indiens quittent le parc) au cours d'une réunion d'urgence tenue quelques heures à peine avant que M. George ne soit tué.

Cette allégation est devenue le point de mire non officiel de l'enquête au cours des derniers mois, les témoins subséquents parmi ceux ayant assisté à la réunion spéciale se voyant constamment interrogés et ré-interrogés au sujet des termes employés par M. Harris.

CORNWALL

Enquête sur une vieille affaire d'abus sexuels

TORONTO (PC) — C'est aujourd'hui que débute l'enquête publique, attendue de longue date, sur la réaction du système judiciaire aux allégations voulant que des médecins, des avocats et des prêtres aient agressé sexuellement des enfants à Cornwall, en Ontario, pendant pas moins d'un demi-siècle.

La commission d'enquête indépendante examinera les actions de la police locale, de la police provinciale ontarienne, du gouvernement ontarien et de la Société de protection de l'enfance entre autres, pendant et après les agressions présumées, mais ne se prononcera pas sur la responsabilité criminelle.

L'enquête ratisse large. Une équipe d'avocats a déjà commencé à examiner plus de 150 000 pages de documents. Des témoins experts seront entendus au cours des premières semaines de la commission, qui pourrait durer un an, afin de préciser le cadre de l'enquête, dont on espère qu'elle dissipera le nuage de suspicion qui flotte depuis des années au-dessus de Cornwall, une ville de travailleurs manuels.

Selon les rumeurs sordides d'agressions et de camouflage de la part de la police qui ont fait surface en 1992, un prétendu réseau clandestin de pédophiles aurait existé depuis la fin des années 1950 et impliqué des membres en vue du clergé catholique de la région. Dans les années 1990, lors d'une enquête baptisée «projet Vérité», la police avait porté 114 accusations contre 15 personnalités incluant un médecin, un avocat, un chauffeur d'autobus, un organiste et trois prêtres. Mais une seule personne, qui n'avait rien à voir avec le présumé réseau de pédophiles, devait finalement être reconnue coupable de crimes sexuels.

Léopold Senghor pourrait être le père du Québec moderne, selon un journaliste français

MICHEL DOLBEC
Presse canadienne

PARIS — Père de la Francophonie, Léopold Senghor, qui aurait eu 100 ans cette année, est-il aussi celui du Québec moderne?

Le journaliste français Jean-Michel Djian, qui vient de consacrer un livre au «poète-président», n'est pas loin de le croire. Selon l'auteur de *Léopold Sédar Senghor, genèse d'un imaginaire francophone*, paru chez Gallimard, il apparaît en effet «incontestable» que Senghor a contribué à la naissance de l'identité québécoise, en «décomplexant» les Québécois face à leur propre langue.

«Senghor a permis à l'*intelligentsia* québécoise de sortir de son face-à-face linguistique obsessionnel avec la France, explique M. Djian. Il a aidé les Québécois à comprendre que la langue française était un patrimoine universel et qu'ils avaient le droit de faire valoir leur identité francophone. La loi 101 est peut-être le fruit de cette prise de conscience.»

Toute la Francophonie célèbre cette année le centenaire de la naissance de Léopold Senghor, décédé en 2001. Poète de la négritude, premier président du Sénégal indépendant, «humaniste intégral» appelant de ses vœux une «civilisation de l'universel», le personnage était multiple, complexe, «pétri de contradictions». Les raisons de saluer la mémoire de cet amoureux de la langue française sont donc nombreuses.

Au Québec, une vingtaine de manifestations (expositions, colloques, lectures) sont prévues tout au long de l'année. L'une d'elles soulignera le 40e anniversaire du discours historique que l'auteur des *Hosties noires* prononça le 24 septembre 1966 à l'Université Laval, dont il venait d'être fait docteur *honoris causa*.

Dans cette allocution, dont on ne mesure pas toujours la portée, Senghor jeta les bases de son ambitieux dessein francophone, auquel il tint jusqu'au bout à associer le Québec, malgré l'opposition farouche de Pierre Trudeau.

«Le seul principe incontestable sur lequel la Francophonie repose est l'usage de la langue française, avait-il proclamé. (...) La Francophonie ne sera pas, ne sera plus enfermée dans les limites de l'Hexagone.»

Inédites, ces paroles avaient eu à l'époque un impact considérable.

«Imaginez la profonde joie des Québécois entendant ce jugement d'un maître. C'était comme une reconnaissance de leur personnalité», disait il y a quelques semaines à Paris le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf.

Jean-Michel Djian tient ce discours pour «un des plus beaux» prononcés par Léopold Senghor. «Senghor trouve son prestige intellectuel à l'Université Laval, note l'ancien rédacteur en chef du *Monde de l'Éducation*. C'est à partir de ce moment qu'il passe de la négritude à la Francophonie.»

Richement illustrée, *Genèse d'un imaginaire francophone* ne raconte pas l'histoire des institutions francophones, pas plus qu'il ne revient sur les guerres de drapeaux entre Ottawa et Québec, qui ont retardé la tenue du premier Sommet.

Refusant la posture du biographe, M. Djian cherche plutôt à «éclairer autrement» le personnage de Léopold Senghor (et y arrive de manière passionnante), en prenant pour fil conducteur sa passion pour la langue française. «Cette histoire d'amour a nourri son œuvre et façonné l'homme politique, souligne le journaliste. Pour lui, la puissance de la langue était une arme.»

Léopold Sédar Senghor est décédé le 20 décembre 2001. Il avait vu le jour le 9 octobre 1906 à Joal, une petite ville côtière du Sénégal.

1713577

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

6/49 — Tirage du 2006-02-11
05 21 29 30 36 45 — Complémentaire : 49
Ventes totales : 16 474 884 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	8 658 157,00 $
5/6+	3	113 264,80 $
5/6	118	2 378,80 $
4/6	7 239	73,40 $
3/6	138 638	10,00 $
2/6+	89 469	5,00 $

Prochain gros lot (appr.) : 14 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2006-02-11
07 19 22 25 32 47 — Complémentaire : 37
Ventes totales : 484 900,00 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	20	500,00 $
4/6	1 061	50,00 $
3/6	18 753	5,00 $

Extra — Tirage du 2006-02-11 — NUMÉRO 327942
Extra — Tirage du 2006-02-12 — NUMÉRO 134800
La Québécoise — Tirage du 2006-02-12 — 600 9552
Banco — Tirage du 2006-02-12 — 05 06 13 15 22 24 28 30 35 39 40 43 44 47 48 49 53 63 67 69
Astro — Tirage du 2006-02-12 — Jour - Mois - Année - Signe : 03 NOVEMBRE 90 GÉMEAUX

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Astro 25 000 $ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL !

1714043

CRTC — AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC — Canada

Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2006-2 du 19 janvier 2006 relativement à l'audience publique qui aura lieu le **20 mars 2006** à **9 h 30**, au Centre des congrès de Québec, 1000, boul. René-Lévesque E., Québec (Qc), le CRTC annonce ce qui suit :

L'ARTICLE SUIVANT EST AJOUTÉ À L'AUDIENCE PUBLIQUE DU 20 MARS 2006.

45. MONTMAGNY (Qc). **591991 B.C. LTD.**, une filiale de Corus Entertainment Inc., demande l'autorisation de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de la station de radio CFEL-FM Montmagny, en augmentant sa puissance apparente rayonnée moyenne de 8 740 watts à 25 700 watts, en réduisant la hauteur de l'antenne et en relocalisant son émetteur (puissance apparente rayonnée maximale 100 000 watts/hauteur de l'antenne 56,9 mètres). EXAMEN DE LA DEMANDE : 191, ch. des Poiriers, Montmagny (Qc).

Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **L'UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **23 février 2006** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : **Avis d'audience publique CRTC 2006-2-1**

#141

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

1711102

CONSTRUCTION CANADIENNE — ON CONSTRUIT POUR VOUS depuis 30 ans! — RÉSIDENTIEL COMMERCIAL RÉNOVATION

CONDOMINIUMS JEAN-TALON
• tout brique • très haute qualité
• plancher de béton
• entièrement paysagé
• 1er étage avec sous-sol inclus

Bureau des ventes :
1509, rue Édith, condo #107
(condo Bourg-Royal)
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 13 h à 17 h
624-1882, 627-5145

Owens Corning — MIEUX VIVRE GRÂCE À L'INNOVATION — Maître constructeur GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ DIAMANT — R.B.Q. 8267-5836-12

www.constructioncanadienne.com

1713996

Optez sécurité à prix abordables.

Taux de location pour 24 mois
Forester 2.5x 2006 5 vitesses

TAUX DE LOCATION POUR 24 MOIS 0.8% — LOUEZ À PARTIR DE 319 $* taxes en sus

- «Premier de sa classe» dans les VUS compacts selon les résultats des essais de collision de l'IIHS. INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
- Une cote cinq étoiles sur toute la ligne, selon la NHTSA. ★★★★★

Le choix idéal pour les amateurs de confort et de sécurité.
Outback 2.5i 2006 5 vitesses
Traction intégrale symétrique
TAUX DE LOCATION POUR 24 MOIS 0.8% — LOUEZ À PARTIR DE 419 $** taxes en sus

Toujours aussi racée, mais encore plus sophistiquée.
Impreza 2.5i sport familiale 2006 5 vitesses
Traction intégrale symétrique
TAUX DE LOCATION POUR 24 MOIS 0.8% — LOUEZ À PARTIR DE 259 $*** taxes en sus

La traction intégrale symétrique à prise constante
www.subaru.ca

ACADIA SUBARU
boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681 - 6000

OPTION SUBARU
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648 - 9518

VACHON SUBARU
1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387 - 7510

LÉVIS SUBARU
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833 - 1960

Traction intégrale
SUBARU

* Pour le modèle Forester 2.5X 2006 5 vitesses (6J1XO): paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 495 $ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 459,51 $, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année. 15 ¢ du Km excédentaire. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Outback 2.5i familiale 2006 5 vitesses (6D1UL): paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 3 495 $ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 574,53 $, taxes incluses. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année. 15¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Impreza 2.5i sport familiale 2006 (6G1 RS): paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 2 995 $ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 815,37 $, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année. 15 ¢ du Km excédentaire. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 28 février 2006.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Deuxième effort

Pierre-Paul Noreau
PPNoreau@lesoleil.com

La survie du zoo de Québec est encore loin d'être assurée. Il vaut cependant la peine de souligner la maturité et l'ouverture avec lesquelles les villes et les MRC interpellées ont accueilli la demande de soutien financier qui leur a été faite par la Ville de Québec. Du même souffle, on ne peut que déplorer l'intransigeance contre-productive de la mairesse Andrée Boucher à l'endroit de ses partenaires potentiels dans les dossiers régionaux et l'intérêt manifestement limité du ministre régional Michel Després pour un scénario autre que celui de la fermeture.

À la base pourtant, tout le monde a intérêt à voir survivre le zoo, un outil éducatif pertinent et un atout supplémentaire dans la proposition touristique régionale. Même le gouvernement du Québec peut y trouver son compte. Pas à n'importe quel prix bien sûr. Mais jusqu'ici, la facture à supporter n'est pas démesurée, tout particulièrement dans l'hypothèse où les améliorations prévues pour la deuxième phase de développement sont réalisées et donnent à l'équipement une capacité d'attraction nettement supérieure.

Coincé dans un corset budgétaire qui l'étouffe, le gouvernement Charest veut se débarrasser de ce fardeau. Son soutien annuel de 12 millions $ à l'aquarium et au zoo ne suffit pas. Il faut éponger en plus un déficit annuel de 4 millions $.

On peut comprendre la nécessité pour l'équipe libérale de dégager des marges de manœuvre là où c'est possible afin de mieux assurer ses missions premières. Le zoo relève justement de sa mission d'éducation. Quant à la facture à éliminer, les citoyens de Québec savent aujourd'hui que le cabinet a autorisé une dépense de plus de 23 millions $ pour l'opération de fermeture et de réaménagement des installations de Charlesbourg, soit à peu près l'équivalent de cinq années de son déficit d'exploitation.

La logique de l'économie à réaliser à tout prix a du plomb dans l'aile. Tout particulièrement dans le contexte de l'entrée en scène d'un nouveau gouvernement à Ottawa qui s'est montré ouvert à faire sa part dans l'effort de relance.

En réalité, ce dossier nous invite à constater une nouvelle fois, le peu d'intérêt du gouvernement Charest pour sa capitale. Il a fallu une montée aux barricades pour empêcher le ministre régional de mettre la clef dans la porte, ce qui n'est toujours pas exclu.

L'inertie du caucus libéral régional est pathétique et laisse perplexe

En fait, l'inertie du caucus libéral régional est pathétique et laisse perplexe, tout particulièrement dans le cas du député de Charlesbourg, Éric Mercier, concerné au premier chef par l'hypothèse d'un démantèlement des installations du zoo. Le réveil pourrait être brutal pour ceux qui ont béatement souri devant la défaite des bloquistes lors des dernières élections fédérales, n'y percevant rien d'autre qu'une saute d'humeur des électeurs.

Et pendant que M. Després reste figé sur sa date butoir et campe sur une contribution limitée de 12 millions $, M^me^ Boucher prône de son côté la plus que douteuse stratégie du bâton pour obtenir la collaboration des villes et MRC environnantes, exhortant le gouvernement du Québec à les contraindre à contribuer à son projet.

Les maires et préfets concernés ont pourtant démontré un remarquable esprit régional lorsqu'ils ont été invités à mettre l'épaule à la roue. C'est particulièrement vrai des maires Émile Loranger de L'Ancienne-Lorette et Marcel Corriveau de Saint-Augustin étranglés par des budgets de redémarrage sans véritable marge de manœuvre. Chapeau de même à la mairesse Danielle Roy-Marinelli qui tient parole et démontre une volonté de collaboration avec la Rive-Nord qui tranche avec l'attitude isolationniste de son prédécesseur ou avec celle défendue jadis avec opiniâtreté par M^me^ Boucher, version Sainte-Foy...

Pour l'avenir, la démonstration doit être faite que la concertation est possible. La Ville de Québec et ses partenaires doivent trouver un *modus operandi* conciliant investissements, droits de regard et retombées à partager. Pas question de chèques en blanc.

Quant au gouvernement du Québec, il doit être le promoteur actif de la solution de rechange, incluant la possibilité de devoir faire un effort supplémentaire pour sa capitale. Le milieu des affaires qui souffle le chaud et le froid, doit aussi y aller de sa contribution à l'effort collectif.

Pour tous, le temps est venu du deuxième effort.

LA TRIBUNE, HERVÉ PHILIPPE

CARREFOUR DES LECTEURS

Oui à un fonds santé !

J'appuie fermement les propos du D^r^ Réjean Hébert concernant le Fonds spécifique en santé. Mon épouse et moi avons entrepris de placer un montant annuel pour couvrir nos frais de santé pour les années futures et je crois que tous les citoyens devraient en faire autant. J'ai confiance qu'un tel fonds serait bien administré et à peu de frais. Aurons-nous droit à un taux d'intérêt intéressant, comme à la Régie des rentes ? Ce fonds pourrait être déduit de notre impôt à même le formulaire de cotisation au service de santé.

Nos croyons important de réagir sans retard afin de maintenir les soins de santé à un niveau raisonnable pour tous les citoyens.

Henri P. Levasseur
Neufchâtel

Et la télé, elle ?

Vendredi, 3 février, 19 h 15 à Télé-Québec. Ma petite fille de cinq ans et mon petit garçon de trois ans ont été témoins en 10 secondes de paroles extrêmement violentes, de coups de fusil et du meurtre d'un homme, le dos transpercé de trous de balles sanguinolants.

Ironiquement, le jour même était publiée une étude à l'effet que les enfants sont plus agressifs lorsqu'ils fréquentent un CPE. Une des causes de cette agressivité réside probablement dans le rythme de vie effréné que nous imposons à nos petits au cours des heures qui précèdent et qui suivent leur séjour au CPE. Ceux qui restent à la maison n'ont certes pas à subir ce stress plus ou moins bien géré par des parents qui jonglent avec les minutes pour mettre un semblant d'ordre logique dans la vie professionnelle et familiale.

Mais encore, que voulait-on ? Culpabiliser les parents ? Culpabiliser les CPE ? Dans quel but ?

Puis, vendredi soir dernier, j'ai trouvé une autre raison beaucoup plus flagrante au phénomène de l'agressivité chez les tout-petits. Comment expliquer aux enfants qu'ils ne doivent pas tenir des propos ou faire des gestes violents, lorsqu'ils voient à la télé, en attendant que maman leur mette une cassette des Calinours, une femme hurlant à un homme « Si tu continues, je vais être OBLIGÉE de te TUER », et qu'elle n'a pas sitôt fini de le dire que les coups de feu retentissent, et que l'homme tombe, mort. Il s'agissait d'une publicité de la série *24 heures chrono*.

Il me semble que 19h15 est une heure d'écoute normale pour des enfants. Mes enfants sont restés bouche bée, sous le choc. Et moi aussi. Que faire à présent : interdire complètement la télévision à nos enfants ? La mettre sous clé ? S'en débarrasser ?

Elena Fragasso
Québec

ARCHIVES LE SOLEIL

La publicité de « 24 heures chrono » à Télé-Québec, est diffusée alors que des petits sont à l'écoute.

Complémentarité recherchée

Faut-il verser 100 $ aux parents ou soutenir les garderies ?

On juge de l'arbre à ses fruits et donc, le soin à l'enfance à la lumière de ses effets. On ne peut pas ignorer une réalité percutante. Les statistiques nous confirment que le Québec détient un triste record quant au nombre de suicides chez les jeunes. L'état d'âme d'un trop grand nombre de jeunes Québécois est tout contraire à celui qu'on devrait retrouver chez ceux dont on dit qu'ils ont la chance d'avoir toute la vie devant eux. Mais, voilà, pour que cet avenir apparaisse prometteur à leurs yeux, il faut qu'ils aient acquis de forts et profonds sentiments de sécurité et de confiance.

Ces sentiments, le jeune les possède plus facilement si son éducation les lui a patiemment transmis. Enfants, nous apprenons à marcher, physiquement et dans la vie, parce que nos parents nous ont tendu les bras et que nous avons pu compter sur leur présence pour nous aider à nous relever. Sans la sollicitude des premiers éducateurs, le développement de la sécurité affective, de l'estime de soi et de la confiance est mal servi. En conséquence, toute mesure facilitant la présence parentale auprès de l'enfant lors des premières années de la vie est hautement souhaitable.

Bien plus, les acquis affectifs issus de la première éducation parentale sont susceptibles de faciliter les apprentissages subséquents, dont ceux à l'intérieur du système de garderies. Même l'apprentissage à la socialisation est grandement facilité par les soins de la première éducation : on arrive à socialiser avec aisance et authenticité que dans la mesure où on est d'abord confortable avec soi-même. Il n'y a donc pas incompatibilité mais complémentarité entre tous ces apprentissages. Nos gouvernements fédéral et provinciaux devraient trouver les moyens d'établir pareille complémentarité dans le soutien financier aux services de garde en milieu familial et en garderie.

Gérard Lévesque
Lévis

POINT DE VUE

RABASKA

Trois accidents maritimes en trois mois, c'est la réalité du fleuve !

Denis Latrémouille
L'auteur a fait carrière dans le secteur maritime. Il habite Lévis

M. Kelly, selon votre étude d'impact distribuée par la poste, vous affirmez que « l'évaluation des risques reliés aux activités maritimes a conclu que l'échouement est l'accident le plus susceptible de se produire ». Cette conclusion n'est pas du tout rassurante surtout lorsque l'on se réfère au rapport de la Commission Brander-Smith (1990) sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures.

Le rapport nous informe que, lors d'un échouement ou une collision de navire dans le chenal maritime, les dommages potentiels sont les pertes de vie, l'obstruction partielle ou total du chenal, l'explosion et l'incendie ou la destruction du milieu aquatique par la pollution et la perturbation des réseaux d'aqueduc alors que les dommages possibles sont l'interruption des activités portuaires, les dommages patrimoniaux et les coupures de services publics. Pour sa part, la norme internationale (Society of International Gas Tanker and Terminal) mentionne que les conséquences d'un dommage structural sévère a un méthanier est beaucoup plus sérieux qu'un autre accident similaire impliquant d'autres types de navires.

Une étude récente de décembre 2004 effectuée par Sandia National Laboratories pour United States Department of Energy conclut qu'un déversement important de liquide GNL à l'eau, sans que celui-ci ne prenne feu, serait encore plus catastrophique qu'un incendie de GNL. Le liquide GNL déversé dans l'eau se répand rapidement à la surface de l'eau et commence à s'évaporer immédiatement formant un nuage inflammable plus lourd que l'air et est transporté par le vent. De plus, lorsque le nuage inflammable devient en contact avec une source d'ignition, il prend immédiatement feu et brûle en retournant à la source de déversement. Pour leurs parts, le maire de Boston (M. Thomas Menino) et le ministre de la Défense de Singapore (l'amiral Teo Chee Hean), qualifient le navire méthanier de bombe flottante à retardement.

Lorsque l'on sait que le réseau navigable des Grands Lacs et du Saint-Laurent est une véritable autoroute maritime qui s'étend sur 3740 kilomètres et traverse le cœur industriel et commercial de l'Amérique du Nord, je considère personnellement que c'est jouer à la roulette russe que de prendre la chance de faire pénétrer un méthanier de 164 000 mètres cubes de gaz naturel liquide à l'intérieur de ce réseau infesté de glace.

Si j'ai des préoccupations concernant l'installation d'un port méthanier près des habitations riveraines, c'est probablement dû au fait que j'ai passé 35 ans dans le domaine maritime que ce soit comme officier de navire, officier de prévention de pollution, inspecteur de navires (au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud), directeur régional de la flotte de la Garde côtière pour la région du Québec et directeur régional de la Sécurité des navires pour la région du Québec à Transports Canada.

J'ai été pendant toute ma carrière témoin d'événements qui ne devaient jamais se produire mais qui sont survenus quand même, que ce soit par négligence, erreur humaine ou bris mécanique. Mais le résultat final était le même : échouement, pollution, collision, incendies, explosions, pertes de vie.

Rappelons-nous seulement quelques événements de 1999 survenus dans le tronçon Les Esmoumins/Québec : échouement du paquebot *Norwegian Sky* à proximité de l'embouchure du Saguenay (24-09-1999) ; échouement et perte total du navire *Alcor*, non loin de la pointe est de l'île d'Orléans (09-11-99) ; alors que l'on remorquait l'*Alcor*, la quasi-collison entre le navire-citerne Eternity et le porte-conteneurs *Canmar Pride* à proximité de Saint-Jean, île d'Orléans (05-12-99). Est-ce un hasard, trois événements majeurs impliquant un porte-conteneurs, un vraquier, un pétrolier et un paquebot et ce, à l'intérieur de trois mois. Je ne crois pas... C'est tout simplement la réalité de notre fleuve. Nous sommes loin d'une occurrence d'échouement aux 77 millions d'années dans le secteur de l'île d'Orléans tel que vos études le concluent, M. Kelly !

L'implantation d'un terminal méthanier à l'intérieur d'un réseau aussi fragile que la voie navigable du Saint-Laurent pourrait de plus avoir des impacts négatifs importants sur notre économie advenant une interruption du réseau en plus de mettre la population riveraine en danger. Dans son rapport annuel 2003-2004, l'Association des armateurs canadiens rapporte que le secteur maritime canadien emploie directement 2 900 canadiens et contribue à hauteur de 1,9 milliard $ au produit intérieur brut du pays.

L'acceptation du projet Rabaska va au-delà de planter quelques arbres pour camoufler les réservoirs de GNL... C'est rire de l'intelligence des gens que de penser ainsi.

OPINIONS

LA PRÉVENTION DU SUICIDE

RÉFLEXION

Prévenir le suicide, c'est l'affaire de tous !

Michael Sheehan

Père de quatre enfants, l'auteur est membre du groupe de parents endeuillés, Solidarité-Deuil d'enfant et un bénévole au Centre de prévention du suicide à Québec. Il est juge à la chambre civile de la Cour du Québec et l'a été autrefois au Tribunal des droits de la personne

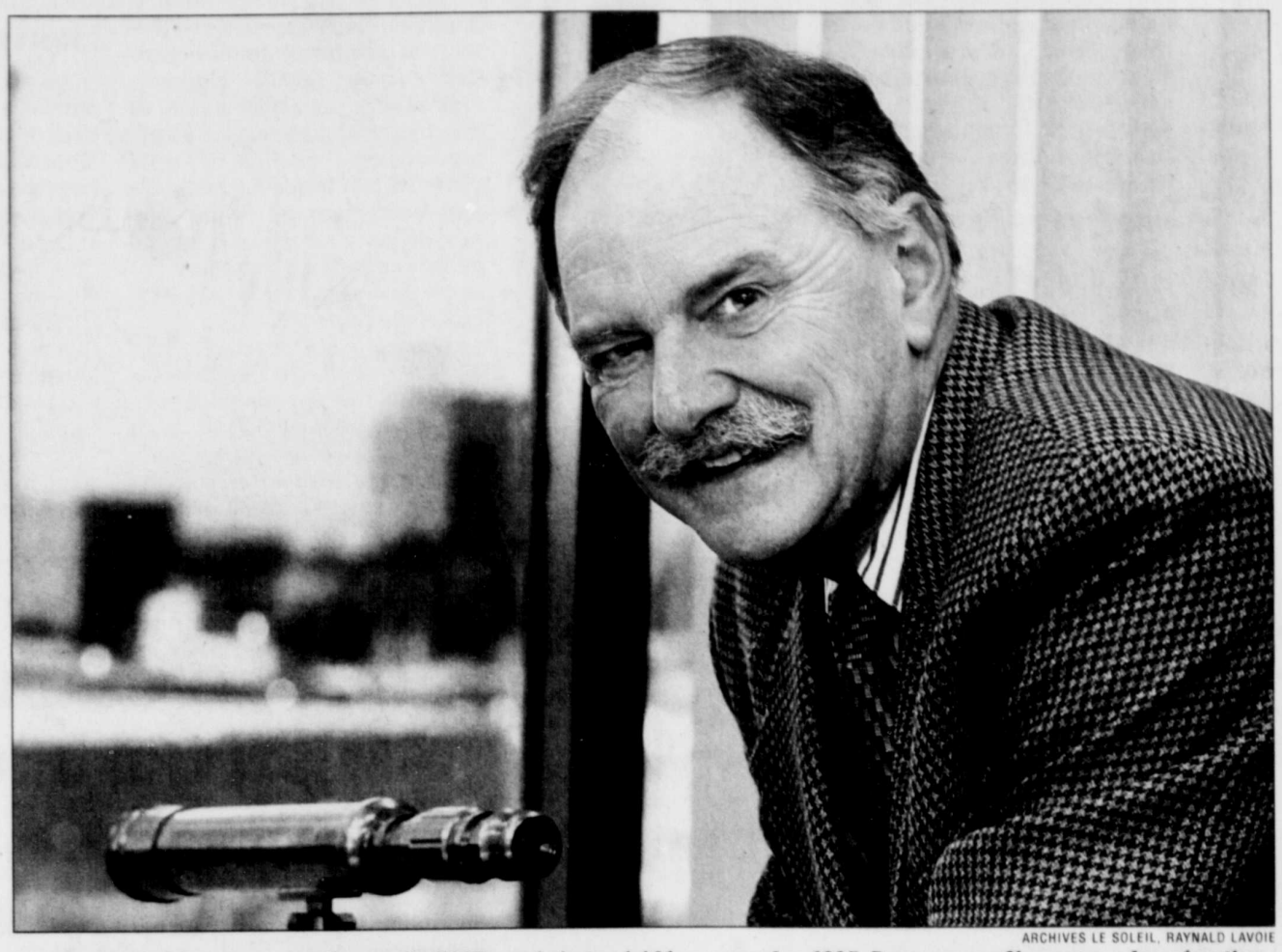

ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le juge Michael Sheehan a perdu son fils Philip, qui s'est suicidé en novembre 1995. Dans ses conférences sur la prévention du suicide, il insiste sur le besoin de ne pas se contenter d'aimer inconditionnellement un proche suicidaire. Lorsqu'une personne fait une tentative de suicide, affirme-t-il, sa vie est en danger et elle doit recevoir de l'aide professionnelle et des soins, en plus d'un soutien vigilant et renseigné de sa famille et de son entourage pour au moins un an.

(Extraits d'une conférence prononcée par Me Sheehan à l'occasion du lancement de la semaine de prévention du suicide à Sainte-Adèle, le 10 février 2006)

Le programme de formation de citoyens et d'intervenants en prévention du suicide « Tous ensemble pour la vie » s'appuie sur deux principes de base : la prévention du suicide est la responsabilité de tous et un vaste nombre de suicides peuvent être évités. Je désire examiner trois questions découlant de ces principes : quel est notre rôle à l'endroit d'un ami suicidaire ? Faut-il impliquer la famille dans le plan de soins et de traitement d'une personne suicidaire ? Pourquoi le suicide est-il un problème de société ?

L'importance de notre rôle à titre individuel s'appuie sur deux prémisses : le suicide n'est pas une décision comme une autre. La vaste majorité des personnes suicidaires ne sont pas en mesure d'obtenir par elles-mêmes l'aide professionnelle dont elles ont besoin.

À moins d'accepter ces deux réalités, nous n'arriverons pas à comprendre l'urgence ni l'importance ni la nécessité absolue pour chacun de nous de s'impliquer à titre individuel dans la prévention du suicide. Par ailleurs, si nos stratégies de prévention ne tiennent pas compte de ces réalités, elles risquent de passer à côté de notre objectif.

PAS UNE DÉCISION COMME UNE AUTRE

Certaines personnes voient le suicide comme une décision ou tout au plus, une erreur « de tous les jours », soit une réalité qu'il faut accepter. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles cette vision du suicide doit être écartée. Toute personne désirant faire la promotion de l'idée que « le suicide est la responsabilité de tous » doit comprendre pourquoi le suicide n'est pas une décision comme une autre.

Lorsqu'on se trompe ou qu'on commet une erreur, la vie nous donne presque toujours une deuxième chance. (...) Le suicide ne donne pas de deuxième chance. (...) On ne peut prendre la bobine, la reculer et refaire le scénario. (...)

La vie est ce que nous avons de plus précieux, mais une fois qu'elle est éteinte, c'est pour toujours. (...)

LE BESOIN D'AIDE

Un des mythes bien enracinés est cette idée que le suicide représente une manifestation de liberté par une personne qui a décidé de refuser l'aide professionnelle. (...) Cette vision du suicide ne tient pas compte du fait que la vaste majorité des personnes suicidaires fonctionnent sur le désespoir. Pour cette raison, elles ne sont pas en mesure de rechercher par elles-mêmes l'aide professionnelle dont elles ont besoin ni de faire une analyse rationnelle de leur besoin d'aide.

La personne suicidaire s'est convaincue que la vie représente uniquement une série de pertes et d'échecs. Souvent, elle est aux prises avec une dépression qui la prive de ses moyens. Elle se voit comme une « perdante », une « nulle » et une « rejet ». Pour elle, la vie n'offre rien de beau et elle n'a rien à espérer de la vie. Pire encore, elle est convaincue que jamais les choses ne vont s'améliorer, que personne ne peut l'aider et que l'aide existante n'est d'aucun secours.

Chaque élément qui nourrit cette vision est faux. Pour la personne suicidaire par ailleurs, elle est malheureusement trop vraie. (...) Lorsqu'une personne fonctionne sur le désespoir, sa vie est en danger. Ce danger est aggravé par une absence du désir et une incapacité d'obtenir de l'aide professionnelle. Son instinct de survie est au neutre.

Une des tragédies entourant la prévention du suicide est qu'une portion minime des personnes suicidaires reçoivent l'aide professionnelle dont elles ont besoin. Par contre, cette aide professionnelle existe. Non seulement elle existe, mais elle est efficace pour prévenir le suicide. (...)

Puisque les personnes suicidaires ne sont pas en mesure d'obtenir par elles-mêmes l'aide professionnelle dont elles ont besoin ; (...) puisqu'elles ne peuvent « aller vers l'aide », l'aide doit « aller vers elles » pour ainsi dire. Cela signifie que nous devons faire l'identification précoce des personnes suicidaires et s'assurer qu'elles reçoivent l'aide dont elles ont besoin.

Une des meilleures façons d'accomplir cet objectif est d'impliquer leur entourage. En donnant une formation minimale à chaque personne désireuse de devenir proactive, dans la mesure de leurs capacités, à titre de proches, d'amis, de collègues de travail et de voisins, nous pouvons « mettre du tigre » dans la prévention du suicide.

Les amis possèdent un avantage marqué sur les professionnels. Ils le savent très tôt, lorsqu'un ami vit des difficultés. Ils le savent sans qu'une seule parole ne soit échangée. Ils possèdent un système de détection précoce. Tous les médecins reconnaissent que la détection précoce d'une maladie est la clé d'un traitement efficace et même d'une guérison. (...)

Chacun de nous peut apprendre qu'à un certain moment, le temps est venu de faire la mise en marche de notre amitié, de mettre de côté notre conception perverse de la vie privée, de s'arrêter et d'écouter sans juger. Nous pouvons dire: « ... ça doit être difficile, aimerais-tu m'en parler ? » Après avoir écouté et au moindre doute, nous pouvons poser les questions : « Est-ce que tu penses au suicide ? », « As-tu décidé comment ? », « Où ? », « Quand ? »

Si après avoir posé ces questions, nous avons encore des doutes, notre tâche consiste à relier notre ami à l'aide professionnelle dont il a besoin. Nous pouvons lui dire : « J'apprécie ta confidence, je serai toujours là comme ami pour toi, mais je suis seulement un ami, je ne suis pas un intervenant, ni un professionnel et je ne veux pas que l'on se trompe. Donc, nous allons aller chercher de l'aide d'une personne qui sait quoi faire. Nous irons ensemble ... ».

Si notre ami refuse d'y aller, nous pouvons aller chercher des conseils pour nous-mêmes. Les lignes d'écoute fonctionnent 24 heures par jour, 7 jours par semaine. L'aide est toujours disponible. La prévention du suicide est toujours urgente. Par ailleurs, nous pouvons apprendre que les adolescents et les hommes sont plus impulsifs. Leur besoin d'aide est donc encore plus urgent. (...)

Le respect d'un plan de soins et de traitement exige qu'il soit compris et accepté, non seulement par la personne suicidaire, mais aussi par sa famille. Cette compréhension et acceptation est importante dans toute relation professionnelle. Si une recommandation, une opinion ou un diagnostic n'est pas compris ni accepté, il sera de peu d'utilité, l'expertise du professionnel sera gaspillée et un temps précieux sera perdu.

En matière de prévention du suicide, le respect d'un plan de traitement et de soins est d'autant plus important, car ici, la vie elle-même est en jeu. La prévention du suicide n'est pas la place pour des demi-mesures.

En impliquant la famille, on bannit l'ignorance. L'ignorance peut sérieusement compromettre un plan de traitement et de soins. Lorsque Philip s'est enlevé la vie, je fonctionnais sur l'ignorance, (...) l'ignorance et un amour inconditionnel. L'ignorance et l'amour ne font pas la « job » en matière de prévention du suicide. Elles équivalent à l'achat de billets de loto : on perd souvent et gagne rarement.

LE CHEMIN DU SUICIDE ...

Au printemps 1994, Philip a obtenu sa maîtrise en psychologie. À l'automne, mon épouse m'a dit qu'il faisait une dépression. J'ai répondu que cela était « impossible, il est marié à une épouse qui l'adore et tout le monde l'aime ». En février 1995, à la suite d'une tentative, on l'a amené à l'hôpital où il fut gardé pour un mois en cure fermée. Nous sommes allés le visiter chaque soir, mais nous n'avons pas discuté avec son médecin. Nous ne voulions pas le déranger ni le distraire de sa tâche de soigner Philip. En conséquence, personne ne nous a expliqué le danger dans lequel Philip se trouvait.

Lorsqu'il fut libéré de l'hôpital, nous avons présumé que le médecin avait sorti sa baguette magique et l'avait guéri. Il a pris ses médicaments et suivi une thérapie tel que recommandé. À la fin de l'été, lorsqu'il a cessé ses médicaments de lui-même, sans l'avis de son médecin, j'ai dit à mon épouse : « Il va bien maintenant. Il est hors de danger et définitivement guéri. Vu sa formation professionnelle, il doit certainement être en mesure de déterminer s'il va bien ou non. » Trois mois plus tard, à la fin de novembre, après une fête de famille au restaurant pour l'anniversaire de mon épouse, il est retourné chez lui et s'est enlevé la vie.

Comme vous pouvez le voir, à chaque tournant, je suis arrivé à la mauvaise conclusion. Pourquoi ? Pas parce que je n'étais pas impliqué tout comme mon épouse, mais parce que notre implication fonctionnait sur l'ignorance et l'amour. L'implication de la famille dans le plan de traitement et de soins doit être éclairée et guidée par des professionnels. Elle doit être fondée sur l'heure juste et non sur l'ignorance. L'ignorance et l'amour ne sont d'aucune utilité. Ils sont même dangereux. Plus dangereux encore que l'essence et l'alcool, car ils donnent un faux sentiment de sécurité.

Le suicide n'est pas un choix légitime, pas plus que la conduite en état d'ébriété

J'étais convaincu qu'il ne le ferait pas, « car on l'aimait et qu'il nous aimait et que cet amour l'empêcherait de le faire ». Cela était tout simplement faux. L'amour ne prévient pas le suicide ! Je sais maintenant que lorsqu'une personne subit une dépression et qu'elle fait une tentative de suicide, sa vie est en danger et qu'elle doit recevoir de l'aide professionnelle et des soins, en plus d'un soutien vigilant et renseigné de sa famille et de son entourage pour au moins un an.

L'implication de la famille permet aux professionnels d'obtenir des renseignements additionnels. Elle leur permet d'obtenir l'heure juste dès le départ et elle permet à la famille d'être renseignée quant aux dangers que présente la situation et de comprendre la raison et l'importance de chaque étape du plan de traitement et de soins. Elle permet à la famille de comprendre l'importance des médicaments et leurs effets secondaires. Elle leur permet de jouer leur rôle comme principal soutien et de renseigner les professionnels au fur et à mesure de l'évolution du client/du patient. (...)

POURQUOI LE SUICIDE EST-IL UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ ?

Le suicide nous interpelle à titre de proche, d'ami, de collègue de travail et comme citoyen. Il nous interpelle comme citoyen, car le suicide est un problème de société. Il représente la pire des injustices. Il nous prive de notre vie, de ce que nous avons de plus précieux.

Toutes les sociétés civilisées ont le même objectif : la protection de leurs citoyens. (...) La Charte canadienne des droits et libertés énonce : « Toute personne a droit à la vie, la liberté et la sécurité de sa personne. » Toutes les chartes du monde entier énoncent le même principe et reconnaissent le même droit fondamental. Le suicide viole ce droit. (...)

Le suicide n'est pas une affaire privée, pas plus que la violence conjugale ou encore l'abus des enfants. Le suicide n'est pas un choix légitime, pas plus que la conduite en état d'ébriété. Une personne suicidaire a ses facultés affaiblies par le désespoir. Ses facultés sont tout autant affaiblies que celles d'une personne affectée par l'alcool. Lorsqu'une personne a ses facultés affaiblies par l'alcool, nous n'avons pas de permission à lui demander avant de lui enlever ses clés.

TÉMOIGNAGE

La tristesse d'un père

Gaétan Roy

L'auteur a adressé ce texte à Philippe Couillard, ministre de la Santé, à la suite du décès de son fils, en avril 2005. M. Roy habite Sainte-Marie

Monsieur le ministre, c'est avec une grande peine et une grande douleur que je vous annonce aujourd'hui le décès de mon fils, Pierre-Sylvain, âgé de 20 ans. Pierre-Sylvain a réussi à se suicider après trois tentatives depuis le mois de juillet 2004. Vos spécialistes, votre système de santé n'ont pas été en mesure, autant pour lui que pour bien d'autres jeunes d'ailleurs, de lui fournir le support adéquat pour le sortir de son marasme et lui faire passer son mal de vivre.

Le commentaire qui est fait à l'égard des hommes ayant de tels problèmes est à l'effet qu'ils ne demandent pas d'aide. Eh bien, je vous dirai que mon fils a demandé à plusieurs reprises de l'aide. En juillet 2004, il s'est jeté en bas d'une falaise ; il n'aurait pas dû en sortir vivant. Le bon Dieu a voulu qu'il s'en sorte sans conséquences graves. Les spécialistes ne peuvent pas dire que ce n'était que pour attirer l'attention. De plus, il avait laissé une lettre d'adieu mentionnant qu'il nous aimait, mais qu'il n'en pouvait plus.

Après quelques jours à l'hôpital de Lévis, il en est sorti pour reprendre sa routine normale. Bien sûr, il pouvait obtenir de l'aide du CLSC, mais celle-ci n'était pas adéquate. Nous avons payé pour qu'il soit suivi par un psychologue ; mais à quoi doit-on s'attendre comme résultat lorsque la personne a un mal de vivre profond, qu'elle rencontre un spécialiste une fois par semaine et qu'entre-temps, elle revient dans son quotidien qui la rend malade ?

Malgré ce suivi, il a fait deux autres tentatives, une à l'automne et une dernièrement. Toutefois, ces dernières pouvaient être perçues comme des appels à l'aide. Mais lors de la dernière, un spécialiste de l'Hôtel-Dieu de Lévis, lui a donné un paquet de pilules à prendre en lui disant de se tenir loin des hôpitaux. Puis, il l'a retourné à la maison la journée même. Eh bien, sa décision s'est cristallisée, et le jeudi 21 avril 2005, il a accompli le geste fatal.

Nous ne comprenons pas pourquoi une personne, un jeune, celui qui assurera notre relève, ne puisse pas obtenir une aide adéquate. Le système de santé soigne des personnes âgées de 70, 80 ans et plus en pratiquant des opérations du cœur, des opérations de la hanche, pour ne nommer que celles-là, et ce, à coup de milliers de dollars. Ce système soigne à grands frais des personnes de tous les âges, certaines avec des handicaps tels qu'elles n'en sont pas conscientes. Et que penser de ces criminels, comme Karla Homolka, qui coûtent une fortune à l'État.

« Tout ce qu'un spécialiste arrive à faire pour aider (les jeunes en détresse), c'est de leur donner un paquet de pilules »

Mais, pour ces jeunes qui assureront la relève et qui sont dans un état de détresse profond, tout ce qu'un spécialiste arrive à faire pour les aider, c'est de leur donner un paquet de pilules et de les retourner dans leur milieu dans lequel ils se sentent mal. Ce mal de vivre chez les jeunes adultes provient dans bien des cas de problèmes non traités avant ou après l'âge de six ans. Avec le peu de ressources disponibles dans les écoles ainsi que dans les hôpitaux aujourd'hui, le problème ne se résorbera pas à moyen terme, ni même à long terme.

(...) Je suis révolté de voir comment notre système de santé réagit devant de tels cas. Mon fils, Pierre-Sylvain, aurait pu prendre sa place dans ce monde, il aurait pu profiter de la vie comme nous tous. Dans les derniers mois, il avait des périodes plus creuses que d'autres. Il nous faisait part de ses états d'âme et il nous disait: « Je t'aime maman, je t'aime papa ». Bien sûr, nous lui répondions que nous l'aimions et que nous souhaitions qu'il passe à travers cette épreuve, mais nous ne savions pas quoi faire de plus. Maintenant, il est trop tard : mon fils est parti, nous ne le reverrons plus jamais. Mais nous, nous sommes toujours là à vivre cette douleur et à voir toutes ces injustices.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

CENTRE DE TRANSFORMATION DE VIANDE DU BAS-SAINT-LAURENT

Il y aura de l'agneau transformé au Québec

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le Centre de transformation de viande (CTV) du Bas-Saint-Laurent sera mis en chantier au cours de l'été pour entrer en pleine production en 2007. Un investissement de 4 millions $ qui créera près de 40 emplois directs.

Le centre, dont les promoteurs espèrent faire grimper le chiffre d'affaires à 14 millions $ d'ici trois ans, offrira des produits frais transformés d'agneau et de bouvillons au marché de la restauration de moyenne et de haut de gamme ainsi qu'aux détaillants de marchés d'alimentation et aux boucheries indépendantes.

«Ce projet est le résultat de la crise de la vache folle, pendant laquelle les producteurs ont compris qu'ils devaient s'impliquer en aval de la production dans le secteur de la transformation. Ce sera un projet intégré entre plusieurs partenaires financiers», a déclaré Claude Guimond, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en présentant les détails de ce projet.

Claude Guimond, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

PROPRIÉTÉ PARTAGÉE

La propriété de l'entreprise sera partagée entre plusieurs investisseurs, dont une société d'investissement des producteurs, qui détiendra 60 % des actions, le distributeur (20 %), l'abattoir (10 %) et une société d'investisseurs privés (10 %). Les animaux seront abattus à l'abattoir de Sainte-Luce, près de Rimouski.

«Nous prévoyons aller chercher une somme de 2 millions $, dont 1 million $ chez les producteurs sous la forme de 200 contributions de 5000 $ chacune, auprès des gouvernements et d'autres partenaires de la structure. Notre bénéfice sera de 900 000 $ à la troisième année de fonctionnement, ce qui ne comprend pas les crédits d'impôts pour la création d'emplois dans les régions-ressources», a précisé Claude Guimond.

«Comme le secteur est fragile, nous avons fait effectuer des études en béton par les meilleurs experts au Québec. On sait qu'au jour 2 de notre mise en marché, on créera des soubresauts chez les concurrents. Il faut arriver dans le marché avec un prix juste, des produits standards de qualité», trace comme perspective M. Guimond.

MONTRÉAL PLUS TARD

Les produits seront commercialisés sur les marchés de la région de Québec, des Bois-Francs et de l'Est du Québec. «Le secteur de Montréal est développable. Mais nous irons dans ce marché quand on aura les reins solides. Déjà, nous avons des contacts avec le Casino de Montréal.»

Le nouveau centre comblera 15 % de la consommation en agneau frais au Québec. L'utilisation de 50 % de la capacité de production de bouvillons et de 43 % de celle d'agneaux lourds sera nécessaire pour alimenter le nouveau centre de 10 000 pi², qui sera situé à Saint-Gabriel-de-Rimouski, une communauté de 1300 citoyens du pays rural de Rimouski, qui s'est mobilisée pour offrir une participation financière de l'ordre de 700 000 $.

1713567

CENTRE DE CONGRÈS

Les élus de Carleton se réunissent pour dénouer l'impasse

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — Les conseillers municipaux et le maire de Carleton, Michel Lacroix, se rencontreront ce soir afin de tenter de dénouer l'impasse touchant le centre de congrès régional, qui risque d'échapper à cette ville parce que le promoteur Jacques Drouin retire son offre d'achat de l'Hostellerie Baie Bleue.

Plusieurs des 150 citoyens participant à une rencontre organisée jeudi par la Corporation du centre de congrès ont enjoint les conseillers de convaincre le maire Lacroix de donner un appui enthousiaste au projet de M. Drouin. Le conseiller Normand Parr a indiqué en fin de rencontre qu'il y aura séance de travail aujourd'hui à cette fin.

M. Drouin achèterait la Baie Bleue et réserverait une grande partie du terrain situé côté mer pour le centre de congrès de 9,3 millions $, dont le financement est assuré par des fonds publics à plus de 90 %. Il démolirait les motels qui se trouvent de ce côté pour laisser l'espace au centre de congrès, et il ajouterait des chambres au troisième étage. Sa part de projet totaliserait 2 millions $.

Depuis le 1er février toutefois, Jacques Drouin se dit déçu de l'attitude du maire Lacroix, estimant qu'il n'appuie pas son projet, contrairement aux six conseillers. Lundi dernier, M. Drouin s'est retiré du projet de Carleton et courtise depuis d'autres municipalités de la baie des Chaleurs.

Le maire réclame un croquis du nouveau projet, une lettre d'intention des institutions prêteuses, une copie de l'entente liant l'hôtelier et le Corporation du centre de congrès et une étude environnementale. Il veut ces documents avant de statuer sur deux demandes de la Corporation portant sur la cession d'un terrain et une contribution de 250 000 $, en argent ou en services.

RELATION DE CONFIANCE

Des citoyens appuient la «prudence du maire» mais plusieurs autres croient qu'il met la charrue devant les bœufs en exigeant autant de documents de la part du promoteur. «Le projet ne se réalise pas si le promoteur n'est pas capable d'acheter la Baie Bleue. Je questionne l'à-propos de cette question du maire», a noté Didier Dufour, rappelant que la municipalité ne risque rien en s'engageant à céder un terrain et à reconduire l'entente de 250 000 $ avant l'acquisition de la Baie Bleue.

Richard Normandeau s'est quant à lui interrogé sur la façon qu'a eue le maire de recevoir le promoteur. «Dans tout projet, il y a une relation de confiance nécessaire (...) et cette condition n'est pas présente».

L'homme d'affaires a demandé aux conseillers et au maire de tenir une «bonne séance de lavage (...) Un moment donné, la raison va ressortir».

L'hôtelière Nicole Allard a lancé un vibrant plaidoyer pour que Carleton récupère le projet de centre de congrès. «On n'en veut pas juste un, on en a besoin d'un. C'est la survie durant la période hivernale». Pour elle, sa localisation au bord de la mer coule de source. «La première question que les gens nous posent, c'est "Avez-vous une vue sur la mer?"» Elle met aussi en relief l'intérêt de Nouvelle, Maria, New Richmond et Bonaventure pour récupérer le projet.

Élaine Bernier, de la Corporation du centre de congrès, n'entretient qu'un mince espoir de voir Jacques Drouin se raviser. «Il met 1,5 million $. Il prend des risques. Il a le droit de ne pas prendre de risques avec le maire de Carleton».

VILLES ET VILLAGES D'ART

Sept-Îles renouvelle l'entente

■ SEPT-ÎLES — La municipalité de Sept-Îles a renouvelé son entente avec le ministère de la Culture et des Communications en ce qui regarde le programme Villes et villages d'art et de patrimoine. Par l'entente, Sept-Îles s'engage à embaucher pour trois années supplémentaires l'agente culturelle déjà en place. Son mandat est principalement axé sur la mise en œuvre de l'entente de développement culturel signé en juillet 2005 par la municipalité, le ministère et l'aluminerie Alouette. De passage à Sept-Îles, la ministre Line Beauchamp a annoncé une aide financière de 72 000 $ pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville au programme. Pour sa part, Sept-Îles déboursera 78 000 $ au cours des trois prochaines années. Le programme Villes et villages d'art et de patrimoine vise à soutenir l'engagement et la formation d'animateurs dans les domaines du développement culturel, de la mise en valeur et de l'animation du patrimoine. ***Steeve Paradis (collaboration spéciale)***

LE MONDE

1709811
Chroniques affaires
à la 12e et la 32e minute de l'heure
Info800
LA RADIO AM DES NOUVELLES

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Bush et Abramoff

■ WASHINGTON — Le magazine américain *Time* a publié samedi une photo du président George W. Bush en compagnie de l'ancien lobbyiste Jack Abramoff accusé de corruption, tout en précisant que la Maison-Blanche persiste à affirmer que le président ne ne souvient pas l'avoir rencontré. Selon l'édition en ligne de *Time* (**www.time.com**), la photo publiée est la première montrant Bush en compagnie d'Abramoff, lors d'une rencontre, réunissant notamment des parlementaires, dans un bâtiment proche de la Maison-Blanche le 9 mai 2001. La publication de cette photo intervient alors que Jack Abramoff a plaidé coupable début janvier devant la justice américaine dans une affaire qui pourrait devenir le plus grand scandale à éclabousser le monde politique depuis des décennies. *AFP*

IRAK

Brutalités anglaises

■ BASSORA — Le premier ministre de la Grande-Bretagne et les forces en Irak ont exprimé leur soutien hier aux investigations concernant des allégations de sévices commis par des militaires du Royaume-Uni sur des civils irakiens en 2004. La police militaire a ouvert une enquête à la suite des informations rapportées par l'hebdomadaire *News of the World*, qui a publié des photos tirées d'un enregistrement vidéo, diffusé par la télévision, où l'on voit des militaires britanniques rouer de coups de poings et de matraques de jeunes Irakiens ; une voix, apparemment celle de la personne qui filme, les encourage. D'après le journal dominical l'enregistrement est rendu public à un moment où les relations entre les forces britanniques et la population locale sont particulièrement tendues, du fait notamment de l'arrestation de policiers irakiens et du contrôle de l'aéroport de Bassora. *AP*

COLOMBIE

Une otage française

■ BOGOTA — Les restes de la Franco-Colombienne Aïda Duvaltier, enlevée en 2001 en Colombie, ont été découverts hier dans l'ouest du pays, marquant la fin de la destinée tragique d'une femme exemplaire qui s'est livrée à ses ravisseurs pour sauver son mari français. La découverte près de la municipalité de Quinchia a été possible grâce aux confessions à la police d'un guérillero déserteur de l'Armée populaire de libération (EPL), un groupuscule maoïste d'environ 400 rebelles. Il a indiqué aux autorités qu'Aïda Duvaltier est morte 10 mois après son enlèvement. Toutefois, la police affirme ignorer dans l'immé- diat les circonstances du décès de l'otage et indique qu'une autopsie est en cours. *AP*

BRÉSIL

Bidonvilles bondés

■ RIO DE JANEIRO — Quelque 6,5 millions de Brésiliens, soit 3,5 % de la population du pays, vivent dans des bidonvilles, notamment à Rio de Janeiro (1,1 million) et Sao Paulo (909 000), a rapporté hier le journal *O Estado* de Sao Paulo. Un total de 4,2 millions habitent dans les favelas (bidonvilles) des capitales des 27 États du Brésil, un chiffre qui a augmenté de 39,3 % au cours des 10 dernières années, selon le journal. *AFP*

Un toit s'effondre

■ SAO PAOLO, Brésil (AP) — L'effondrement d'un toit dans une université au Brésil a fait un mort et 18 blessés hier, selon les autorités. Le toit, annexé à un auditorium huit ans auparavant, s'est effondré alors que des centaines d'étudiants s'inscrivaient à un congrès de zoologie à l'Université d'État de Londrina, à 520 kilomètres à l'ouest de Sao Paolo. *AP*

ITALIE

Berlusconi ou J.-C.

■ ROME — Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a inauguré la campagne pour les élections législatives des 9 et 10 avril par un feu d'artifice de plaisanteries de qualités diverses en n'hésitant pas, samedi, à se comparer à Jésus Christ. « Je suis le Jésus-Christ de la politique, une victime patiente qui supporte tout, qui se sacrifie pour tous ». La veille à la télévision, M. Berlusconi, satisfait du bilan de ses cinq ans de gouvernement, avait assuré que « seul Napoléon a fait mieux » que lui. Cet humoriste ambitionne d'obtenir une nouvelle victoire pour sa coalition de centre-droit. *AFP*

Concours de dessins sur l'Holocauste

Kofi Annan en appelle à la désescalade

■ TÉHÉRAN (AP et AFP) — « Où se trouve la limite à la liberté d'expression de l'Occident ? » Sous ce titre, le journal iranien *Hamshahri* lance aujourd'hui un concours international de dessins sur l'Holocauste, un appel qui se trouve déjà dans son site en ligne.

Selon Davood Kazemi, responsable du concours pour ce qui est de l'un des cinq principaux journaux de l'Iran, il s'agit de tester si l'Occident défendra autant la liberté d'expression sur le génocide des juifs par les nazis qu'il l'a fait dans l'affaire des caricatures du prophète Mahomet.

« Nous ne voulons pas nous venger des dessins sur le prophète. Nous voulons juste montrer que la liberté est limitée en Occident », a-t-il déclaré. « Nous n'accepterons aucun dessin insultant dans ce concours », a-t-il ajouté, sans plus de précisions.

Par ailleurs, le gouvernement iranien a rejeté hier les accusations américaines et danoises selon lesquelles Téhéran aurait encouragé les manifestations violentes dans la polémique des caricatures de Mahomet et a réclamé des excuses.

Mercredi dernier, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, avait reproché à l'Iran et à la Syrie d'attiser la colère du monde musulman, alors que les ambassades occidentales étaient attaquées dans ces pays. Hier, au cours d'une émission politique sur ABC, elle a estimé que « si les gens continuent de pratiquer l'incitation, cela pourrait dégénérer au-delà de tout contrôle ».

Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Hamid Reza Asefi, a déclaré pour sa part que « ce qui s'est passé était une réaction naturelle. Rice et les responsables danois devraient s'excuser. De tels commentaires pourraient aggraver la situation et des excuses pourraient apaiser la tension ».

Interrogée sur ce qui lui permettait de parler de manipulation de la colère des manifestants par Téhéran et Damas, Mme Rice a souligné hier que les sociétés iranienne et syrienne étaient étroitement contrôlées. « Il est bien connu que l'Iran et la Syrie font descendre des manifestants dans la rue quand ils le veulent, pour faire passer leur message », a-t-elle déclaré.

Sur CNN, le premier ministre du Danemark, Anders Fogh Rasmussen, qui a dit à plusieurs reprises qui ni le gouvernement ni le peuple danois pouvaient être tenus responsables de ce qui est publié par la presse, s'est dit d'accord avec Mme Rice hier. « Il est évident pour moi que certains pays tirent parti de cette situation pour détourner l'attention de leurs propres problèmes avec la communauté internationale, y compris la Syrie et l'Iran ».

PROFANATION

Incidemment, des inconnus ont profané dans la nuit de samedi à hier quelque 25 tombes musulmanes du cimetière du village de Saedding dans l'ouest du pays, a-t-on appris hier de source policière.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé hier, à la télévision danoise, à la désescalade dans l'affaire des caricatures de Mahomet, et à l'abandon de la « diplomatie du mégaphone ». M. Annan a souligné le besoin de « compréhension, de dialogue », et la nécessité d'une « désescalade » de ce conflit.

Commentant les dessins satiriques d'un quotidien danois, M. Annan s'est dit « surpris », les jugeant « manquant de sensibilité, et plutôt offensant, offensant dans le sens où ils ont trait à une religion qui a plus d'un milliard d'adeptes dans le monde ».

QUAND CHENEY TIRE SUR UN COMPAGNON DE CHASSE

AP

Le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, a accidentellement tiré sur un de ses compagnons et l'a blessé au cours d'une fin de semaine de chasse au Texas, a annoncé sa porte-parole, Lea Anne McBride. Harry Whittington, richissime avocat d'Austin, âgé de 78 ans, « est alerte et va bien » après s'être fait tirer dessus samedi au Ranch Armstrong, a précisé la propriétaire des lieux, Katharine Armstrong. Le vice-président Cheney s'est retourné pour tirer une décharge de chevrotine sur une caille, atteignant par accident son compagnon de chasse, qui a été blessé sur le côté droit, atteint par les plombs à la joue, au cou et à la poitrine, a-t-elle précisé. L'accident a d'abord été rapporté par un journal local, les services de la vice-présidence n'en parlant que près de 24 heures plus tard. Les responsables de l'entourage médical qui accompagne en permanence Dick Cheney ont donné les premiers soins au blessé en attendant l'arrivée de l'ambulance qui est également toujours à sa disposition. Dick Cheney, grand chasseur, est un ami de longue date qui vient chaque année au ranch, a précisé Mme Armstrong, ajoutant qu'il était un chasseur très prudent. Ci-dessus, on voit M. Cheney recevoir une arme de la part de représentants de la National Rifle Association, en avril 2004.

L'Iran assure de son engagement à l'égard du Traité antinucléaire

■ TÉHÉRAN (AP et AFP) — Le ministère iranien des Affaires étrangères a affirmé hier l'engagement de Téhéran en faveur du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et appelé à une solution pacifique à la crise sur son programme nucléaire.

La veille, le président de l'Iran, Mahmoud Ahmadinejad, avait paru faire planer la menace d'un retrait du TNP, évoquant de possibles changements de la politique nucléaire du pays après que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) eut transmis le dossier au Conseil de sécurité des Nations unies.

« Nous sommes toujours engagés en faveur des dispositions du TNP. Mais nous ne pouvons accepter qu'il soit utilisé comme un instrument (politique) », a expliqué hier le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hamid Reza Asefi.

Il a exhorté l'AIEA et les Européens à laisser ouverte la porte des négociations diplomatiques. « L'agence et les autres parties ne devraient pas bloquer les routes vers la République islamique de l'Iran et devraient résoudre le dossier dans le cadre des réglementations ».

LA PORTE RESTE OUVERTE

Pour sa part, le premier ministre de la France, Dominique de Villepin, a prôné « l'unité de la communauté internationale » dans la crise sur le nucléaire iranien et estimé que « la porte reste ouverte à des discussions si Téhéran fait les gestes nécessaires », dans un entretien à paraître aujourd'hui dans le quotidien russe *Rossiïskaïa Gazeta*.

« Il existe des pistes possibles. La Russie a présenté des idées, qui tiennent compte de son expérience en matière de nucléaire civil et de cycle du combustible. La suite dépend des actes de l'Iran. La balle est dans son camp », a déclaré le premier ministre, qui effectue aujourd'hui et demain une visite officielle à Moscou.

L'Iran fait partie des grands dossiers internationaux que M. de Villepin abordera avec le président de la Russie, Vladimir Poutine, lors de leur entretien, demain.

Comme il l'a déjà dit à plusieurs reprises, le chef du gouvernement français souligne que devant la crise iranienne il faut « obtenir des garanties que le programme nucléaire iranien est exclusivement pacifique », il faut « rester dans le cadre du régime multilatéral de non-prolifération » et il faut « maintenir l'unité de la communauté internationale ».

Le parti de Sharon, numéro 1

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, dans le coma depuis 40 jours était hier dans un « état critique, mais stable » après une septième opération alors que son parti Kadima continue de caracoler dans les sondages à l'approche des élections.

Au cours d'une opération qui a duré quatre heures, les chirurgiens ont retiré samedi 50 cm du gros intestin de M. Sharon.

« L'opération en elle-même n'a rien d'exceptionnel. Elle est routinière dans les hôpitaux et nous n'avons pas constaté de complications. Mais, il est évident que ce développement n'est pas un indice favorable pour la santé du premier ministre », avait affirmé Shlomo Mor Yossef.

M. Sharon a été admis à l'hôpital à la suite d'un accident cérébral le 4 janvier.

« Sans opération, le premier ministre serait mort. Il se remet et nous sommes un peu plus optimistes », a pour sa part affirmé à la radio militaire Lior Horev, conseiller stratégique d'Ariel Sharon.

Sur le front politique, ce proche du premier ministre a minimisé l'impact de l'hospitalisation de M. Sharon sur le résultat des législatives du 28 mars.

« L'état de santé du premier ministre ne revêt pas actuellement une importance primordiale d'un point de vue électoral », a dit Horev, qui se base sur les derniers sondages.

Sous la houlette du premier ministre par intérim, Ehud Olmert, Kadima, la formation centriste fondée par Ariel Sharon en 2005 après sa défection du Likoud, le grand parti de la droite, continue à faire cavalier seul.

Kadima est crédité d'une quarantaine de mandats sur 120, alors que le Parti travailliste dirigé par Amir Peretz, un syndicaliste, plafonne avec une vingtaine de députés tandis que le Likoud dirigé par Benyamin Nétanyahou, un ex-premier ministre, n'obtiendrait qu'une quinzaine de mandats. Le Likoud sous la direction d'Ariel Sharon avait fait élire en 2003 lors des précédentes élections 40 députés.

Pour tenter de remonter la pente, le Likoud, ainsi que les travaillistes, s'en sont pris hier à la biographie d'Ehud Olmert. Le site Internet de Kadima ne donne pas de précisions sur son service militaire alors que ce genre de détails figure pour les autres candidats.

Jaafari se succéderait à lui-même en Irak

BAGDAD (d'après AFP) — Le premier ministre de l'Irak, Ibrahim Jaafari, a été choisi hier comme candidat à sa propre succession par les chiites conservateurs, vainqueurs des législatives de décembre.

Par ailleurs, le chef de l'équipe de défense de Saddam Hussein, Khalil Doulaïmi, a démenti que le président déchu avait l'intention d'observer une grève de la faim comme l'avait annoncé auparavant l'un de ses collègues. Son procès reprend aujourd'hui. Les huit accusés sont jugés pour le massacre de 148 villageois chiites après une attaque du cortège présidentiel en 1982 à Doujaïl, au nord de Bagdad.

Entre-temps, selon un dirigeant de l'Alliance unifiée irakienne (AUI), Sami Askari, M. Jaafari a obtenu 64 bulletins contre 63 à l'actuel vice-président, Adel Abdel Mahdi.

Selon la Constitution, le Parlement doit se réunir dans deux semaines et choisir le nouveau Conseil présidentiel composé du chef de l'État et de deux vice-présidents. Cette instance doit alors formellement désigner le PM dans le groupe parlementaire ayant obtenu le plus de sièges.

Avec 130 sièges, l'AUI et le groupe Rissalioun (proche du dirigeant radical chiite Moqtada Sadr) représentent le plus grand bloc de l'assemblée, mais ils n'ont pas la majorité absolue des 275 sièges.

Le groupe rassemblant les députés proches de l'ancien premier ministre, Iyad Allaoui, et les parlementaires sunnites détiennent 80 sièges et l'Alliance kurde 53.

Une fois nommé, le nouveau premier ministre dispose d'un délai d'un mois pour former son gouvernement, qui doit obtenir la confiance du Parlement à la majorité absolue.

ACCLAMÉE PAR LA CRITIQUE.
APPLAUDIE PAR LE PUBLIC.

mazda3

Les Mazda3.
Les plus vendues au Québec depuis 2 ans*.

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 2e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

CLÉ D'OR
Meilleur véhicule
(catégorie voitures compactes)
L'Annuel de l'automobile 2006

vroum-vroum

Mazda3 GT illustrée

Mazda3 Sport GT illustrée

MAZDA3 GX 2006

LOUEZ À PARTIR DE
195$

PAR MOIS, POUR **60 MOIS***
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995 $

MAZDA3 SPORT GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE
245$

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup ***plus*** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS56AA00) et des Mazda3 Sport GS (D5SD56AA00) 2006 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. • Rapports de l'AIAMC 2004-2005. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 13 février 2006.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS